

# LA JUSTICE

EDITION HEBDOMADAIRE

JOURNAL DE NOUVELLES

**ABONNEMENTS:**

Par année..... 50 cts.  
ix mois..... 30 cts.

PAYABLES D'AVANCE

Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.

**ANNONCES:**

Première insertion..... 15 cts.  
Autres insertions..... 8 cts.  
Naisances, mariages ou décès..... 25 cts.

Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot :  
Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension.

Adressez toutes lettres pour ce journal: LA JUSTICE, Québec.

E. J. DEMERS & FRERE, Editeurs-Propriétaires

BUREAUX: 30, rue de la Fabrique, Québec

**QUEBEC**

SAMEDI 20 AVRIL 1895

**SUR LA RIVIERE SAINTE-ANNE  
LES TRAVAUX**

Nos lecteurs se rappellent qu'à la suite des terribles accidents arrivés le printemps dernier sur la rivière Sainte-Anne, en face de la paroisse qui porte ce nom dans le comté de Champlain, le gouvernement fédéral a ordonné des travaux destinés à protéger la paroisse contre de nouveaux accidents.

Ces travaux, qui ont été faits sous la direction de M. Taché, ingénieur du département des travaux publics à Ottawa, sont terminés.

Ils consistent en pilotis d'épinette enfoncés à une profondeur de 16 à 22 pieds, à des espaces de 10 pieds sur deux rangs et reliés entre eux par des fascines recouvertes de pierres.

Cinq digues dont 2 de 150 pieds et 3 de 300 pieds ont aussi été construites dans le but de détourner le courant si dangereux de cette rivière et protéger les berges.

Les travaux ont coûté \$15,000 dont \$10,000 données par le gouvernement et \$5,000 par la municipalité. Tout le monde est satisfait.

Le travail d'enfoncement des pilotis a été confié par contrat à M. Normand de Trois-Rivières.

On a employé 70 hommes et deux sonnettes à décliquer pour enfoncer les pilotis.

Les ouvriers étaient payés à raison de \$1.25 par jour et les journaliers \$1.00.

On donnera sous peu le contrat pour la construction du pont des voitures qui sera fait sous la direction du département des Travaux Publics de Québec. Le gouvernement a souscrit \$9,500 et la municipalité, \$15,000.

Les pilotis seront en pierre et le tablier en fer.

**RAPATRIEMENT**

Chaque discussion entre les RR. PP. Paradis et Letellier

La Presse de Montréal publie la dépêche qui suit :

Houghton, Mich., 15.—Mercredi dernier, le révérend Père Paradis a présidé une assemblée de plus de mille Canadiens-français. Il s'agissait de l'opposition faite au mouvement par le R. P. Letellier, de l'église canadienne de Lake Linden. Le R. P. Paradis a parlé pendant plus d'une heure, et le R. P. Paradis a été sifflé quand il s'est levé pour lui répondre.

Ce dernier a dit que le gouvernement du Dominion ne se montrait pas disposé à aider les Canadiens-français, mais était toujours prêt à encourager le parti orangiste, et averti ses paroissiens que, s'ils retournaient en Canada, ils le feraient à leurs risques et périls. Une chaude discussion s'est élevée ensuite entre les deux prêtres, sur l'estrange, et le R. P. Letellier a reçu l'ordre de sortir de la salle.

Vendredi prochain, une quarantaine de Canadiens-français partiront pour le Canada.

D'autres départs auront lieu toutes les semaines.

**NOUVELLES CONTREDITES**

On nous écrit de Ste-Anne de la Pérade que les nouvelles annonçant qu'une inondation a récemment emporté le pont et commis des dégâts considérables, sont inexactes. Le pont n'a pas bougé et l'inondation n'a pas causé de dégâts appréciables.

L'eau a monté de quatre pieds seulement et le village n'a été aucunement menacé, grâce aux travaux que le gouvernement fédéral a fait exécuter dans la rivière Sainte-Anne.

Nous donnons quelques renseignements au sujet de ces travaux dans une autre colonne.

**L'HON. M. NANTEL**

**Un voyage dans les Cantons du Nord**

L'honorable M. Nantel, commissaire des travaux publics à Québec est de retour de son voyage dans les Cantons du Nord. Il était accompagné de M. Rodier, son secrétaire, et du Dr Grignon, de Ste-Adèle. L'honorable ministre a visité Labelle, le Nominique et la Lièvre. Il a constaté que le courant de l'immigration dans ces régions s'accroît considérablement de jour en jour et que les colons commencent à apprécier mieux les avantages qui leur sont offerts. Néanmoins, la position de ces derniers n'est pas sans difficultés dans ces cantons nouvellement ouverts à la colonisation. Les voies de communications font défaut ou sont en général dans une condition lamentable. M. Nantel a promis d'attirer l'attention du gouvernement à ce propos.

L'honorable ministre s'est rendu jusqu'à la Kiamika et de là à la Lièvre, près de l'embouchure de la première de ces deux rivières. "Plus de cent cinquante familles se sont établies, nous dit-il, sur ces deux belles rivières, depuis quatre ou cinq ans. Elles vivent déjà à l'aise sur de très bons terrains qu'elles ont choisis, malgré leur éloignement et les difficultés de transport, de préférence à des terrains plus rapprochés, mais moins riches et plus rocailleux. Il y a sur la Lièvre et la Kiamika trois grandes paroisses en voie de formation, une quinzaine d'autres peuvent s'y fonder d'ici à une dizaine d'années, si la colonisation est bien dirigée et si les efforts du gouvernement sont efficacement secondés par le zèle des citoyens de Montréal, qui ont des intérêts si importants dans le développement de la région voisine de leur superbe métropole."

Le Dr Brisson, agent général de la société de Colonisation et de rapatriement, ainsi que M. L. E. Carufel, probant beaucoup de besogne pour la prochaine saison. Ils organisent une grande conférence pour le 7 de mai prochain, à laquelle prendront part Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau et plusieurs personnages éminents.

**L'ANNEXION DE TERRENEUVE**

**Opinion des habitants de l'île**

M. Geo. Bearn, un important négociant de St-Jean, Terre-Neuve, est depuis quelques jours à Montréal. Il est descendu à l'hôtel Windsor.

M. Bearn a des idées très arrêtées au sujet de la question de confédération. Il formule de nouveau l'opinion déjà émise, que les intérêts de la colonie ont été très mal exposés, dans les rapports qui ont été fournis.

Il dit qu'il est indispensable que le système monétaire de la colonie soit changé avant de pouvoir rétablir les affaires sur des bases sérieuses. Il se hâte d'ajouter que la crise actuelle n'est que temporaire et que tout sera pour le mieux en peu de temps. M. Bearn ne dit pas quels avantages résulteraient pour la Confédération, de l'annexion de Terre-Neuve.

La colonie aurait bien des choses à acheter en Canada; mais elle n'aurait rien à lui vendre en échange.

Quant à la dette de \$10,000,000, il dit que les richesses inexploitées de l'île, en minéraux, bois et pêcheries suffiraient amplement à son amortissement. Après tout elle n'est que de 50 dollars par tête d'habitant, tandis que celle du Canada est de \$90. La population de l'île est de 200,000 habitants.

Nous ne nous adressons pas au Canada ajoute-t-il, comme une colonie de mendiants, loin de là. Notre pays est solide et a devant lui un bel avenir dans son autonomie. Nous tenons la clef des pêcheries en eau profonde et grâce à l'adoption des bateaux à hélice, nous pouvons certainement ruiner les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse et de Gloucester. D'ailleurs, n'est-ce pas chez nous que ces pays viennent s'approvisionner de boîtes pour la durée de l'année?

"Les habitants de la Nouvelle-Ecosse savent bien à quoi s'en tenir à cet égard. Je ne pense donc pas qu'ils auraient à gagner à se mettre mal avec nous."

**PETITES NOTES**

Il a été décidé d'ériger le monument Chenier sur le carré Viger, à Montréal.

Mgr Langevin, de St-Boniface, se rendra à Montréal, cette semaine.

Le général Martinez Campos est arrivé hier à Santiago de Cuba.

Le pont de la Gatineau, entre Hull et la Pointe à la Gatineau, est terminé. Il a coûté \$40,000. Ce pont a été inauguré hier.

La Gazette d'hier matin laisse entendre que le gouvernement présentera à la prochaine session une loi pour remanier la carte électorale du district de Québec.

On mande de Sydney qu'une explosion s'est produite dans une mine de la compagnie du Dominion Coal. Deux mineurs se sont fait tuer et plusieurs blessés.

Plusieurs éboulements sérieux sont arrivés le long de la ligne du Pacifique. Entre Ste-Adèle et Piémont, la voie a été entièrement couverte de terre, tandis que ailleurs la voie a été balayée par l'eau.

La paix est signée entre la Chine et le Japon. Cette nouvelle est officiellement confirmée. Certains journaux de Londres considèrent que les conditions du traité de paix constituent un défi pour l'Europe et un danger pour le monde. On s'attend à une intervention des puissances européennes.

La Presse annonce dans une dépêche spéciale d'Ottawa que Jos. Martin, (le jaune) a eu, hier matin, une entrevue avec l'hon. M. Laurier. Le député de Winnipeg a dit qu'il s'attendait à une chaude session. Tout porte à croire que le chef libéral a essayé mais en vain de calmer l'ardeur belliqueuse de M. Martin.

**L'insurrection à Cuba**

Les hôpitaux sont remplis de blessés

New-York, 16.—Une dépêche de Key west dit que le général Maximo Gaxe vient de débarquer à Puerto Del, avec un certain nombre de soldats, et qu'il est allé se joindre à Masso, à l'intérieur du pays.

Le général Flor Cromba a été tué à Palmarito, au moment où il essayait de couper les lignes ennemies.

Les hôpitaux de Havane sont remplis de blessés apportés de l'intérieur du pays. Il en est arrivé au moins 25 par jour la semaine dernière. Il y a en ce moment dans les hôpitaux au moins 500 blessés, dont 75 p. cent succomberont probablement à leurs blessures.

Les morts sont brûlés pendant la nuit afin d'éviter les commentaires parmi la population.

**Suicide à Halifax**

Un sergent-major du génie s'em-poisonne

Halifax, 16.—Le sergent-major du génie Hogan s'est suicidé, hier soir, en absorbant une dose de cyanure de potassium. Dans la soirée il avait assisté au bal militaire et avait paru en bonnes dispositions. Deux heures plus tard on le trouvait sans vie sur son lit.

John Hogan était canadien de naissance; il était né à Toronto. Il a épousé il y a quelques mois une demoiselle Gossip, avec laquelle il paraissait heureux. Mme Hogan a accompagné son mari au bal hier soir; mais ce dernier, après les premières danses, dit à sa femme qu'il désirait retourner chez lui. En arrivant, il se mit au lit, et avala la terrible substance qui devait lui donner la mort. Le défunt était âgé de 35 ans.

**Le bœuf canadien**

Son prix augmente au Manitoba

Winnipeg, 17.—Le prix du bœuf, au Manitoba, a augmenté le mois dernier et cet animal commence à devenir moins abondant.

Cela provient de ce que de grandes maisons américaines ont fait acheter tous les bœufs qu'elles ont pu trouver. Jusqu'à présent les acheteurs américains n'étaient jamais venus sur ce marché.

**LA QUESTION DES ECOLES**

**Opinion de M. N. Davin**

Winnipeg, 17.—On a demandé à Nicolas Davin, qui était de passage ici hier, ce que ferait le gouvernement du Dominion si la législature manitobaine refusait d'adopter une législation rémédiate. M. Davin a répondu: Je ne puis le dire; mais ayant fait ce qu'ils devaient, je crois qu'ils finiront par accorder la législation rémédiate. Pour ce qui me concerne, je suis opposé à cela. Je suis opposé à l'intervention contre le Manitoba. J'ai dit à l'archevêque Taché en 1890 qu'il commettait une erreur en faisant de cette question une question fédérale. Il a voulu par ce moyen réunir dans la politique fédérale un parti qui, en se basant sur les droits provinciaux aurait été opposé au Manitoba. Ce qu'il aurait dû faire c'était de s'en remettre à la justice du peuple manitobain, qui aurait agi comme il devait.

**COLONISATION**

**DANS LE NORD**

Pendant le mois finissant le 15 courant 90 colons seront enregistrés au bureau de la colonisation de Montréal.

Ces colons sont repartis comme suit: pour le Nord de Montréal, 65; pour le lac St-Jean, 21; pour le lac Témiscamingue, 1; pour les Basses Laurentides, 5; pour le Nord d'Ontario, 8; et pour le Manitoba, 9.

Sur ces 90 colons, 71 se sont établis sur des lots et 19 sont allés visiter les terrains dans le but de s'établir.

**ACCIDENT DE CHEMIN DE FER**

**Un jeune homme tué**

Montréal, 17.—Un terrible accident s'est produit près de cette ville, et un jeune canadien-français, nommé Herdard Woolford, s'est fait tuer.

Woolford, accompagné d'un de ses amis, nommé St-Amour, était à bord du convoi du Pacifique Canadien, et c'est en sautant du convoi que l'infortuné jeune homme a perdu la vie. Le convoi allait alors à toute vitesse. Woolford est tombé sur la tête et s'est fracturé le crâne.

Son compagnon qui a aussi sauté après lui a été plus heureux. Il en a été quitte pour quelques contusions peu graves. On suppose que le jeune Woolford était en état d'ivresse.

**ORANGES ET CITRONS**

Les premiers steamers qui nous arrivent

Des vapeurs traversent actuellement l'océan avec des cargaisons de fruits venant des ports de la Méditerranée. Le vapeur Fremont, capitaine Tait, est à la veille de nous arriver avec des oranges et des citrons consignés à MM. Reford & Co. Ce sera probablement le premier transatlantique qui sera dans notre port. Il sera suivi de près par l'Asiria, qui possède dans sa cale 24,700 paquets de fruits de Catane, de Messine, de Palerme et de autres ports de la même ligne. Le 11 du mois courant, ce dernier navire était signalé au cap Vincent.

Au commencement de la semaine prochaine, il sera dans le golfe, si le temps se continue favorable. On dit que les citrons vont être aussi rares que les oranges vont être abondantes, au commencement de la saison. Le vapeur "Premier" qui nous apportait des fruits de la Jamaïque ne fera pas son service à Montréal, cette année. Il est à l'emploi du gouvernement colombien pour une année.

—La Presse.

**Election d'officiers**

A l'assemblée de l'association de chasse et de pêche lac "des perles" tenue le 13 courant les messieurs suivants ont été élus officiers:

Patron: S. H. le maire S. N. Paront. Président, W. J. Miller; vice-président, J. A. Thompson; secrétaire C. Dion; trésorier, C. Guay. Membres du bureau de direction, J. A. Renaud, F. P. Garneau, S. Simard.

**LA GUERRE AUX INDES**

**Le colonel Kelly met l'ennemi en déroute**

**Un ennemi de l'Angleterre est fait prisonnier**

Sinla, 17.—Le colonel Kelly, qui, à la tête de 350 cipayes, s'est avancé sur Chitral, vient d'arriver à Fort Mutug, qui avait été en possession de l'ennemi pendant dix-huit jours. Les hommes ont été obligés de transporter leurs pièces de montagne à travers la rivière Laspur.

Après avoir traversé la rivière, les forces du colonel Kelly se sont trouvées en face de 500 indigènes.

Les cipayes attaquent l'ennemi sur trois côtés à la fois et, après une bataille d'une heure, ils étaient maîtres de la situation. L'ennemi s'est retranché dans les environs de Chitral, transportant ses blessés.

Le colonel Kelly était parti de Gilgit le 25 mars et est arrivé à Mutug après des marches forcées très dures et très périlleuses dans les montagnes. Ses hommes étaient obligés de transporter eux-mêmes les canons, car les passages sont impraticables aux bêtes de somme. La marche des troupes a aussi été retardée par les grandes pluies qui ont causé de déastreuses inondations.

Calcutta, 16.—Des dépêches reçues ici de Sinla disent que le frère de Umra Khan, qui s'était opposé à la marche des troupes britanniques sur Chitral, a été fait prisonnier par le Khan de Dir. Ce dernier a également pris possession du fort de Dir qu'il gardera jusqu'à l'arrivée des troupes.

**Pas fatonner**

Les tâtonnements sont toujours dangereux lorsqu'il s'agit de soigner une maladie, car pendant que l'on passe sans résultat d'un remède à un autre, le mal s'aggrave et emporte le malade. Dans un cas de rhume, de grippe, de toux ou de bronchites il est un fait admis aujourd'hui, c'est que de tous les spécifiques connus, le Baume Rhumal est le plus rapide, le plus sûr, le plus efficace et le plus économique. En effet, la dose ne coûte guère plus d'un centin. 25c. la bouteille partout.

**Mort de M. P. Portugais**

Les chasseurs apprendront avec regret la mort de M. Pierre Dassylyva dit Portugais arrivée mardi matin à St-Roch.

M. Portugais était le héros de la première bécasse, car jusqu'à l'année dernière et pendant plus d'un demi siècle il a revendiqué l'honneur d'avoir chaque année levé la première de la saison.

Il est décédé chez son fils à l'âge de 76 ans.

**Les orateurs**

Les orateurs sont tout particulièrement sujets aux affections de la gorge et des poumons. Le mal, en général, n'est pas très grave et avec quelques doses de Baume Rhumal, on en voit la fin. 25c. chez tous les pharmaciens.

**Tremblements de terre**

**Dans les Cantons de l'Est**

Farnham, 17.—Une faible secousse de tremblement de terre s'est produite ici, ce matin, à 11 h. 28. Elle s'est fait sentir beaucoup plus fortement à la Jonction Brigham.

St-Hyacinthe, 17.—Une secousse de tremblement de terre qui a duré environ cinq secondes, s'est produite en cette ville ce matin à 11 h. 25.

Coaticook, 17.—Une faible secousse de tremblement de terre s'est produite ici à 11 h. 30, ce matin.

Granby, 17.—De violentes secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à Granby, ce matin, à 11 h. 27.

Upton, 17.—Notre village a été secoué, ce matin à 11 h. 28, par quelques secousses de tremblement de terre.

La même secousse s'est fait sentir à Drummondville, Ste-Anne de la Pérade, St-Stanislas de Batiscan, Roxton Falls, Valleyfield, Stanstead, Trois-Rivières, Waterloo, Acton Vale, et quelques localités d'Ontario situées près de la frontière de la province de Québec. On ne signale pas de dommages; mais presque partout la population a été très alarmée.

# UN GRAND ORATEUR

Un jour, ces dernières années, j'étais en route d'Ottawa à Québec. A Montréal, j'avais deux heures à attendre avant de reprendre le train. Je me dirigeai, pour jouir de la fraîcheur du soir, vers la rue St-Jacques, admirant la beauté et la richesse de la métropole. Tout près de Notre-Dame, je rencontrai l'un de mes bons amis de Montréal qui, me donnant cordialement la main et me souhaitant la bienvenue, me dit tout de suite : " Nous avons grande solennité religieuse, ce soir, à Notre-Dame. Le Père Plessis, dominicain, va faire l'allocution de circonstance à l'instant même." J'avais ouï parler de l'éloquence du Révérend Père, et avec mon ami je cours à Notre-Dame. Pousant avec peine la porte, mon regard embrassa d'un coup l'un des plus grandioses spectacles que j'aie jamais vus. Quinze mille personnes au moins remplissaient littéralement la vaste enceinte de cette superbe église, et se pressaient tellement serrées jusqu'aux extrémités, qu'il était difficile d'en franchir l'entrée. Toute l'élite de Montréal et du district voisin était là.

Plus de quatre cents membres du clergé au chœur. Quatre mille jets de lumière électrique répandaient partout leur éblouissante clarté, et faisaient ressortir magnifiquement les pompes et la grandeur saisissante de ce beau temple. J'étais ému. Je jouissais de la vue de ce beau spectacle.

Une minute encore, et un dominicain dresse sa haute stature dans la chaire de Notre-Dame. Il se recommande à l'attention de son immense auditoire par son expression d'humilité, la noblesse de l'attitude, la puissance du regard. Plus d'une heure durant, il développe sa thèse sur les œuvres de la charité chrétienne, comparées à celles de la philanthropie, avec un merveilleux talent, une beauté de style, une élévation, une sûreté de doctrine, une vigueur de pensée et une éloquence vraiment admirables.

Le vaste auditoire était sous le charme, ému, remué, ravi. Pour moi, j'étais ému, et l'heure pendant laquelle j'eus le bonheur de l'entendre, s'envola comme une minute. J'ai eu ce soir-là l'une des plus vives jouissances de l'intelligence, du cœur et de l'âme, de toute ma vie.

Ce souvenir se réveilla vivace et puissant, lorsque ces jours derniers, j'appris avec le plus vif plaisir que la retraite annuelle de la Semaine Sainte, à la chapelle du Séminaire, serait prêchée par le Père Plessis. Je me promis bien de ne pas perdre un mot qui tomberait de sa bouche, et je me suis tenu parole. Ceux qui n'avaient pas déjà eu, comme moi, le bonheur de l'entendre, et qui ont suivi la retraite, comprennent bien aujourd'hui avec quelle émotion je l'ai revu.

Hélas ! les jours de la retraite terminée dimanche matin, se sont bien trop vite écoulés. Quelles heures délicieuses nous avons passées. Quelles émotions nous avons éprouvées. Quelles jouissances ! Quels enivresments ! S'il nous était donc possible de recommencer ! Mais enfin, c'est fait, et l'éloquent ami de nos âmes nous a laissés pour aller continuer ailleurs sa grande et sainte mission. Nous pouvons encore jouir de son souvenir, et ses chaudes paroles vibreront longtemps dans tous les cœurs de ceux qui les ont entendues.

La miséricorde de Dieu, telle est la thèse qu'il a développée au cours des six allocutions prononcées pendant la retraite. Je ne me risquerai pas à tenter de résumer cette œuvre magistrale. Je désire seulement essayer de reproduire quelques-unes des beautés de sentiment et de style dont il nous a fait jouir. Je sais trop que je ne puis qu'offrir une faible illusion au lieu de la réalité de la parole de l'orateur, mais, de mémoire, je cite, aussi textuellement que possible, les expressions que je retrouve photographées, pour ainsi dire, dans mon esprit, tant est profonde l'impression qu'elles y ont produite.

Dans sa deuxième conférence, mardi soir, le Père Plessis faisait puissamment

ressortir le contraste entre la conduite de l'homme et celle de Dieu ; de l'homme qui favorise ses amis et qui cherche toujours à écraser ses ennemis, tandis que Dieu, lui, favorise ses ennemis, et frappe souvent ses amis. Après avoir décrit avec force comment Dieu, par un effet de sa miséricorde souvent incomprise, éprouve ses amis dans leurs biens par des revers de fortune, dans leurs personnes par la maladie, il fit la peinture la plus vive, la plus vibrante d'émotion, du sacrifice si poignant de douleur du père qui voit la mort arracher de ses bras tremblants, de ses mains crispées, de sa bouche qui le couvre d'un dernier baiser frémissant, l'enfant qu'il caressait avec tant d'amour. Est-il possible que le cœur d'un père puisse produire, en face même de la navrante réalité, de pareils accents !

Mais se relevant, l'orateur demanda à ce père malheureux dont l'âme est si oppressée sous le coup qui le frappe, s'il comprend que ce suprême sacrifice est encore un effet de la miséricorde de Dieu. Cet enfant qu'il aimait tant, est allé lui préparer sa place au ciel. Et l'éloquent prédicateur s'écria : " Oh ! père infortuné, ton enfant te sera rendu, et au jour de l'éternelle résurrection, parmi les anges qui précéderont le Seigneur, il y aura des chérubins qui auront passé par des berceaux."

Je le dis sans hésiter, mes yeux étaient pleins de chaudes larmes. Et qui n'aurait pas été ému ! Comment aurais-je pu ne pas pleurer, au moment où ces belles paroles me rappelaient si soudainement qu'au ciel j'en ai plusieurs de ces chérubins qui ont passé par un berceau, souvenir sacré, sainte relique de leur trop courte existence.

Le Père Plessis répond à ceux qui murmurent contre la miséricorde divine, qu'ils ne comprennent pas, et disent : Mais si ce Dieu est si bon, si juste, si miséricordieux, pourquoi nous a-t-il faits, à nous, ses créatures, qu'il appelle ses enfants, une vie humaine trop souvent si amère, si triste, si douloureuse, si poignante ? N'aurait-il pas été plus simple, et aussi facile pour lui, de mettre l'homme, le chef-d'œuvre de la création, dans des conditions d'existence sur la terre exemptes de toutes ces souffrances ? Pourquoi n'a-t-il pas voulu que notre vie humaine, se coulant mollement dans une ivresse perpétuelle, ne fût qu'une initiation à la jouissance éternelle des ineffables délices de là-haut ? L'éloquent prédicateur s'est écrié avec un geste d'une puissance et une expression dans toute sa personne qui ont fait circuler un courant électrique dans tout son auditoire :

" Mais, dites-moi, vous, hommes superbes et orgueilleux, quel ciel voulez-vous donc que Dieu vous offre ? Voulez-vous un ciel où tous également, l'indigne comme le méritant, le coupable comme l'innocent, le criminel comme le juste, auraient le même droit d'entrée ? Voulez-vous un ciel à la porte duquel vous auriez pu vous présenter en brillant équipage et en toilette de gala, où doucement transportés par la brise des voluptés humaines. Voulez-vous que dans son ciel, Dieu vous donne des trônes sur lesquels vous n'auriez qu'à vous asseoir mollement comme les enfants idiots de certains rois de la terre ? Ah ! si c'est le ciel de votre prédilection, permettez-moi de vous le dire : De ce ciel là, moi, je n'en veux pas. Je veux un ciel que j'aurai pu mériter, autant que ma faiblesse humaine me le permet, avec la grâce de mon Dieu. Oui, ne l'oublions pas, le ciel, il faut en faire la conquête."

Et se redressant de toute sa hauteur, le bras droit et le regard tournés aux cieux, il continue :

" Oui, le ciel de notre Dieu, là-haut, c'est par un effet de sa miséricorde divine qu'il faut y acquiescer notre droit d'entrée par la peine, par la douleur, par les sacrifices, par la maladie, par la mort. Pour en faire la conquête, les pentes et les cimes qui y conduisent doivent être gravies à force d'ongles arrachés, de pieds meurtris, de genoux ensanglantés, de figures ruisselantes de sueur, et par la constance des efforts jusqu'au moment où, touchant enfin au but, vous tombez

d'épuisement, et que votre dernier soupir vous ouvre les portes pour votre heureuse éternité."

Le tableau était si saisissant que réellement on eût cru voir une légion de serviteurs fidèles de Dieu escaladant, par de prodigieux efforts, les flancs dénudés d'une haute montagne, au sommet de laquelle ils ont, après une lutte opiniâtre et sanglante, à planter le drapeau de leur triomphe définitif. C'était beau, superbement beau.

Vendredi soir, le Père Plessis parlait de l'institution de l'Eucharistie, et du bonheur que la communion donne toujours à ceux qui font ce grand acte, cet acte suprême de leur foi. Pour le prouver, il ne s'attarde pas à citer les paroles de savants théologiens et de saints illustres. Il se contente de citer les paroles de deux impies : J.-J. Rousseau et Voltaire. La page de Voltaire dont il donne lecture, comme il le dit, pour la plus grande précision du texte, est assurément très éloquente. L'écrivain français, génie dévoyé, y a mis toute sa vigueur et sa beauté de style. C'est le tableau de l'imposante cérémonie d'une communion pascalle, où un grand nombre de personnes de tous âges et de toutes conditions, viennent s'agenouiller à la table sacrée. Il décrit la solennité de la fête, les pompes de l'église, le pieux recueillement, la profonde émotion de la foule, le rayonnement de bonheur sur la figure des communicants. Il proclame les heureux résultats de ce qui, d'après malheureusement ce qu'on connaît de lui, n'était, au fond de sa pensée, qu'une invention humaine, comme tant d'autres, pour aider à la conduite des hommes dans la voie de l'ordre, de la paix et de la fraternité. Mais comme entraîné malgré lui par la grandeur du spectacle dont il est témoin, il ne peut s'empêcher de se servir de paroles qu'indiqueraient une âme croyante. Il dit : " et Dieu est venu dans sa grande puissance et dans sa grande majesté." Je ne cite que ces mots ; cela me suffit pour faire voir quel merveilleux usage le prédicateur en a fait. Après avoir, en peu de mots, appuyé sur l'importance, la signification et la valeur de ce témoignage d'un impie si tristement célèbre, il s'est encore écrié :

" Comme l'écrivait M. de Voltaire, Dieu vient encore dans sa grande puissance et souvent dans sa grande majesté ; mais à cette page de l'écrivain, je dois faire une correction. Dieu vient encore, il est toujours venu, et toujours il viendra dans sa grande puissance, mais souvent aussi il vient dans sa petite majesté. Ce n'est pas tous les jours fêtes solennelles dans l'église. Dieu au tabernacle, silencieux, trop souvent isolé, est bien toujours dans sa puissance, mais, aux regards humains, il n'est pas dans sa majesté. Il se fait humble. Il se fait petit pour que son accès soit plus encourageant."

Et après quelques paroles développant davantage cette pensée, il arrive à parler du bonheur produit par la sainte communion, comme ceux qui la pratiquent en font l'expérience. Il interroge son auditoire. Il rappelle leurs impressions à ceux qui s'approchent de la table sainte dans les grandes solennités de l'église, puis il ajoute sur un ton, avec un geste, une attitude, une douceur de langage qui faisaient monter des larmes à bien des yeux :

" Dites-moi, dites-le moi, n'est-il pas vrai que la communion qui vous a le plus ému, qui vous a le plus consolé, le plus encouragé, le plus purifié ; n'est-il pas vrai que la communion qui vous a rendu le plus heureux, c'est celle que vous êtes venu faire discrètement, dans le silence qui précède l'aurore, sans la foule pour témoin, à la pâle lueur de deux pauvres cierges, dans l'église dépouillée de ses ornements des grands jours. N'est-il pas vrai que la communion qui vous a le plus ranimé, le plus fortifié, vous, époux et père, c'est celle que vous êtes venu faire agenouillé à la table sainte entre votre femme et votre fille."

Je ne surprendrai personne en disant que ces paroles d'une onction si suave, d'une tendresse si profonde, d'une inspi-

ration si éloquente, ont fait couler des larmes toutes chaudes des vibrations du cœur de bien des époux et de bien des pères qui ont eu le bonheur de les entendre, comme le Père Plessis pouvait les dire, les chanter, les pleurer.

L. G. DESJARDINS

## SUCCES

En 1892, quelques capitalistes jetaient à Trois-Rivières les bases d'une fabrique de tuyaux en fonte.

Les premiers directeurs de la " Compagnie des conduits d'eau "—c'était le nom de la société,—furent messieurs Schowb et Grant, de Montréal, Balcor et Collin, gérant de la Banque de Québec, de Trois-Rivières, et un belge, M. Poussin de Lavallée, prit la direction de cette entreprise fondée sous le haut patronage d'une compagnie belge du même genre.

Le capital de la nouvelle compagnie était \$125,000 dont \$80,000 payées.

Les autorités municipales de Trois-Rivières, comprenant tous les avantages pour le progrès et l'avancement de la ville et pour sa population ouvrière, de l'établissement d'une fabrique de cette importance, offrit à ses directeurs un joli terrain de 15 arpents sur les bords du St. Maurice, leur accorda une exemption de taxe de dix ans et en outre une subvention de \$20,000 à la condition, que pendant une période de 5 ans cent hommes au moins passent tous les jours employés à la manufacture.

On se mit immédiatement à l'œuvre, mais après quelques mois de travaux qui promettaient beaucoup, à la suite de certaines difficultés survenues entre les membres de la direction, on dut fermer usine après avoir mis sur le marché deux ou trois mille tonnes de tuyaux.

La fabrique ne resta cependant pas silencieuse.

Un entrepreneur capitaliste de Québec, M. Alphonse Charlebois, en fit l'acquisition aux enchères publiques et elle est aujourd'hui de nouveau en pleine opération sous la direction d'un homme très compétent et d'une intelligence remarquable, M. W. Duncan.

Le bâtiment primitif qui mesure 140 pieds carrés, où on fabrique les tuyaux, a été considérablement agrandi et amélioré et on vient d'y inaugurer une méthode nouvelle de fabrication, méthode dite à l'esprit inventif de M. Duncan et qui donne aux produits fabriqués une solidité très grande.

Aussi les tuyaux de *Three Rivers Iron Works Company* sont-ils déjà en grande demande.

Quelques centaines de tonnes sont déjà dans la cour de l'établissement prêts à être expédiés. On a reçu des ordres pour 1500 tonnes, et on ne peut suffire aux commandes qui arrivent presque constamment.

On n'a fabriqué, jusqu'à présent, que des tuyaux de 2 à 16 pouces de diamètre, mais on se prépare activement à en fabriquer de plus gros.

Pour faciliter l'expédition, une voie ferrée—voie d'évitement—relie l'usine au Pacifique Canadien. Les produits sont expédiés dans toutes les parties du Canada, depuis Halifax jusqu'à Vancouver.

A la fabrique de tuyaux, M. A. Charlebois a ajouté, l'année dernière, une fabrique de machines—*machinery shop*—dans le genre de celle de MM. Carrier & Laine, à Lévis, et y a placé un outillage moderne très amélioré.

Nous avons vu ici des pièces qui feraient honneur à n'importe quelle usine au Canada et aux Etats-Unis.

M. Charlebois emploie actuellement une soixantaine d'hommes, mais pendant l'été, aussitôt que commencera la fonte des tuyaux, qui ne peut se faire que pendant la belle saison, ce nombre augmentera considérablement.

### Vite et bien

Celui qui veut guérir vite et bien son rhume ou sa bronchite trouvera un remède efficace et sûr dans le *Baume Rhumal*. Toutes les pharmacies en sont pourvues. Prix 25 cts la bouteille.

# TREMBLEMENT DE TERRE

En Italie et en Autriche

Béguats considérables

Grand nombre d'édifices démolis

Pertes de vie.—Blessés

Vienna, 16.—Le sud de l'Autriche a été violemment secoué par plusieurs tremblements de terre, la nuit dernière. A Laibach, située à 35 milles au nord-est de Trieste, il y a eu 31 secousses entre minuit et 7.30 hrs, ce matin.

Les églises, les édifices publics, les maisons de commerce et les résidences privées, dans toute la ville, sont beaucoup endommagées.

Plusieurs personnes ont été tuées par l'éroulement des murs, et un bon nombre d'autres ont été blessés.

A Velden, il y a eu 10 secousses et à Trieste, 4. Le sol a aussi tremblé à Abbazia, Arco, Gorizia, Colli et plusieurs autres localités où des édifices publics ont été démolis.

Les vibrations du sol se dirigeaient du sud-est au nord-ouest.

Dans plusieurs districts entre Trieste et Laibach, et dans les autres régions où les secousses se sont produites, les gens sont campés dans les champs.

Dès la première secousse à Venise, les pensionnaires dans tous les hôtels se sont sauvés sur les places publiques ou dans les champs. Un bon nombre d'entre eux se sont hâtés de quitter la ville par les premiers convois.

Rome, 15.—Plusieurs secousses de tremblement de terre se sont produites en Sicile, hier. C'est la province de Syracuse qui a été la plus violemment secouée.

Dans Monterosso Aluno, la façade des églises et plusieurs maisons ont été démolies et d'autres considérablement endommagées. Un régiment a été tellement alarmé que tous les soldats se sont enfuis de la caserne, dont les murs menaçaient de s'écrouler. La population est grandement effrayée. On ne rapporte pas de pertes de vie.

## Chemin de fer de Témiscouata

Avis est donné que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, de la part de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata, à l'effet d'obtenir le pouvoir de prolonger sa ligne jusqu'à un point sur le chemin de fer Intercolonial à Berry's Mills ou Moncton ou quelque point intermédiaire.

## Bulletin maritime

Une course sur l'océan entre le *Paris*, de la ligne American et le *Lucania*, de la ligne Cunard, s'est terminée par la victoire de ce dernier. La course a été des plus intéressantes. Le pont des deux vaisseaux était noir de monde et les mécaniciens ont fait ce qu'ils ont pu de part et d'autre.

Le *Lucania* est arrivé à la quarantaine de New-York cinq heures avant le *Paris*. Cependant les deux steamers sont partis de ce dernier endroit à 30 minutes d'intervalle et le *Paris* est arrivé une heure avant l'autre. Durant le trajet le *Paris* a dépensé 1000 tonneaux de charbon, tandis que le *Lucania* en a dépensé 550.

Dans un jour ou deux on aura terminé les préparatifs des phares flottants du bas du fleuve.

## La ligne Beaver

Il est maintenant décidé que les steamers de la ligne Beaver feront encore cette année le service entre Montréal et Liverpool. On dit qu'un nouveau paquebot remplacera le *Lake Nepigon*.

## Horrible accident

M. Pierre Côté, du Château-Richer, est tombé dans un chaudron de sucre en ébullition. On craint qu'il succombe à ses horribles brûlures.

## MORT DU DR C. O. COLLET

Nous avons appris ce matin, avec beaucoup de regret, la mort du Dr C. O. Collet, de Lévis.

Il a succombé lundi après-midi vers 5 heures, à St. Henri, chez sa mère, à une maladie de poitrine dont il souffrait depuis quatre ou cinq mois.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos plus sincères sympathies.

## PETITES NOTES

La corporation de Montréal est à considérer le projet d'emprunter deux millions de piastres.

Une dépêche de Londres dit que jeudi dernier 16 chevaux canadiens exportés M. J. A. Walker, d'Ontario, ont été vendus à des prix variant de \$130 à \$200.

**MORT TERRIBLE**

**Un malheureux péri dans la neige**

Le *Moniteur Acadien* raconte qu'un terrible événement a eu lieu la semaine dernière au village de Penobsquis, comté de Kings, Henry McKinley, constable d'Alma, comté d'Albert, accompagné d'un nommé Teahan, y avait suivi un nommé Doherty, de New-Ireland, qu'on voulait prendre pour dette. A Penobsquis, le fugitif leur échappa sans laisser de traces. McKinley et Teahan se mirent en route pour retourner chez eux. Ils avaient à peine franchi deux ou trois milles que McKinley, qui avait pu plus que de raison, débarqua pour aller passer la nuit à Penobsquis. Teahan se rendit à Springvale et y passa la nuit. Le lendemain matin, voyant que son compagnon ne revenait pas, Teahan retourna sur ses pas. Il apprit, chemin faisant, que McKinley avait demandé à coucher à une habitation, mais qu'on l'avait mis à la porte par suite de ses polissonneries.

On suivit ses traces d'une place à l'autre et finalement, on le trouva mort dans un champ. Il avait erré dans les champs, et croyant avoir trouvé un gîte, il ôta son habit, sa veste et sa chemise et les pendit à un piquet ; puis il s'étendit dans un banc de neige. N'y trouvant pas grand confort, il se leva et alla s'étendre un peu plus loin et s'endormit pour toujours. La boisson et le froid firent leur œuvre ; il ne se réveilla plus. Une enquête a eu lieu et le verdict a été qu'il était mort des suites de l'ivresse, de l'épuisement et du froid. Agé de 32 ans, il laisse une épouse et quatre enfants.

**Un suicide**

**Un cultivateur se pend dans sa grange**

**Il souffrait d'insomnie**  
Dunham, Qué., 10.—George Laraway, cultivateur bien connu, résidant à trois milles de ce village, s'est suicidé ce matin vers 4 heures, en se pendant.  
Depuis quelque temps, Laraway souffrait d'insomnie ; cependant, il paraissait en bonne santé.

Ce matin, il s'est levé à 2 heures. Après s'être habillé, il est passé dans la cuisine, s'est assis près du poêle et a fumé sa pipe jusque vers 4 heures. Puis il est sorti pour se rendre à l'étable.

Madame Laraway fut prise d'inquiétude en constatant que son mari retardait à revenir à la maison. Elle avertit les voisins et ceux-ci se rendirent à la grange, où ils trouvèrent l'infortuné Laraway pendu avec une corde à une des poutres du bâtiment. Le corps fut descendu immédiatement. Il était encore chaud. On fit tous les efforts possibles pour le ramener à la vie, mais ils furent inutiles ; la mort avait déjà fait son œuvre.

Laraway laisse une veuve et trois orphelins.

Le coroner Fullen, de Sweetburg, a été informé de ce suicide, et il tiendra une enquête aujourd'hui.

**Les conserves de homard**

Tout démontre que la mise en conserve du homard sera peu considérable cette année dans les provinces maritimes. La demande du homard vivant a été telle sur les marchés américains durant l'hiver que la pêche l'hiver a été poussée plus loin qu'à l'ordinaire, et il n'y a pas de doute que les maisons qui se livrent à l'industrie des conserves de homard auront de la difficulté à s'approvisionner.

**Marché au beurre et au fromage**

Le marché au beurre est sans changement. Le mouvement du fromage va très bien : environ 11,580 boîtes ont été expédiées durant la semaine dernière. De ce nombre, 4,961 boîtes étaient destinées à Liverpool, 4,690 à Londres et 1,939 à Bristol. Ce qui fait un total de 329,082 boîtes expédiées depuis la fermeture de la navigation. Nous cotons 9½ à 10c.

Le marché au beurre est demeuré tranquille et sans changement.

**Pas de répugnance**

Certaines personnes ont, par suite de leur nervosité, un dégoût profond pour toute odeur un peu sensible, aussi est-il difficile parfois de leur faire accepter un remède qui pourrait leur être utile dans leurs affections. L'inventeur du *Baume Rhumal*, siemement ou non, a préparé son remède pour la toux, le rhume et les maux de gorge ou de poitrine, de telle façon qu'il n'affecte pas l'odorat des personnes les plus nerveuses, qui le prennent ainsi sans la moindre répugnance.

Le *Baume Rhumal* se vend partout, 25 centins le flacon.

Prenez le *Vin à la Créosote de Hêtre* pour crachements de sang. En vente à la *Pharmacie Morin*, 161, rue St-Joseph

**\$5,000**

**Terrible condamnation contre "l'Electeur"**

(De l'Événement de mercredi.)

Son Honneur le juge Andrews a rendu, ce matin, jugement dans la cause de l'hon. M. Angers contre l'Electeur, la fameuse cause pour libelle intentée par le ministre de l'Agriculture à Ottawa contre M. Pacaud en sa qualité de propriétaire de l'Electeur, pour un article publié dans ce journal au mois de décembre 1893, le 5.

La cour était remplie de monde, car la cause offrait un intérêt exceptionnel.

Voici un résumé :  
Action en dommages pour \$25,000. Le défendeur a d'abord plaidé par exception à la forme, invoquant des moyens d'exception qui dénotent des sentiments malicieux contre le demandeur. Ce plaidoyer rejeté le demandeur a plaidé au mérite et opté pour procès par jury. N'ayant pas fait les procédures requises, en temps utile, pour procès par jury, son option a été renvoyée.

Le 22 janvier le demandeur a fait preuve des allégués de son action par de nombreux témoins, et cette enquête a été faite ex-parte, vu le défaut du défendeur. Après que la cause a été plaidée, le défendeur a demandé la permission de mettre au dossier une déclaration comportant rétractation et excuses au demandeur pour le libelle mentionné dans l'action.

Les excuses invoquées sont que l'article publié dans l'Electeur contre le demandeur, avait été écrit et apporté au journal par un ami, que le défendeur devait considérer être au fait de toutes les choses mentionnées dans cet article, que de plus cet ami en avait alors pris vis-à-vis de lui, défendeur, toute la responsabilité.

Aucune preuve n'a été faite sur ce point, dit l'honorable juge, mais dans tous les cas, lors même que ce fait eût été prouvé, la responsabilité du défendeur n'en serait pas dégagée. Comme propriétaire-éditeur du journal l'Electeur, le défendeur est responsable de tout libelle que publierait son journal.

Les excuses et la rétractation produites en cette cause, ne peuvent, dans tous les cas, valoir que pour obtenir une mitigation des dommages. Le procureur du demandeur a énergiquement insisté, en plaidant la cause, sur le droit de son client, à des dommages exemplaires. Le demandeur a occupé les postes les plus honorifiques, responsables et élevés dans le pays, dit-il. Il a été tour à tour député, ministre, juge et lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et le libelle publié contre lui est des plus haineux et des plus caractérisés, et l'on ne peut en trouver d'aussi malicieuses dans les nombreux procès qui ont été intentés dans tous les pays civilisés et qui sont contenus dans les recueils de jurisprudence.

Il est prouvé que le défendeur en cette cause est un homme possédant des moyens et son journal a une circulation considérable, et le demandeur soutient que la seule protection qu'il peut obtenir contre la répétition de libelles de la nature de celui publié contre lui, est dans une forte condamnation à des dommages ; et il a cité de nombreux arrêts accordant des dommages exemplaires, en outre celui rendu dans la cause, l'hon. R. Laflamme contre le Mail. Cette dernière cause se rapproche beaucoup de la présente, avec cette différence que le libelle publié par le défendeur contre l'hon. M. Angers, est bien plus atroce que celui dont se plaignait M. Laflamme. L'hon. M. Laflamme était comme le demandeur en cette cause, l'un des ministres du gouvernement.

La Cour Suprême lui a accordé \$6,000 de dommages. Serai-je justifiable de déclarer qu'une condamnation moindre dans la présente cause, atteindrait les fins de la justice ? Je ne le crois pas. Prenant en considération le libelle lui-même publié par le défendeur, ses plaidoyers à la forme et au mérite produits en cette cause, ses excuses tardives, faites à la dernière limite du procès, et d'un autre côté la position du demandeur, je dois accorder des dommages exemplaires. La déclaration d'excuses et rétractation bien que produite tard, a néanmoins dû offrir une compensation et satisfaction au demandeur, aussi j'accorderai \$5,000 de dommages.

**Mort subite**

A la gare du C. P. R., à Trois-Rivières  
Mardi matin, à Trois-Rivières, M. Jean Cloutier, boucher, s'étant rendu à la gare du C. P. R., pour y prendre le train qui part à cinq heures, s'affaissa subitement dans la salle d'attente, tandis que son compagnon, M. Onézime Grenier, d'Yamachiche, était allé acheter son billet de passage. Il expira quelques instants après dans les bras de M. Grenier.

**TENANT DU MIRACLE**

**Un marchand bien connu de Berlin fait le rapport suivant**

Comment sa fille se soustraya aux terreurs de la danse de St-Guy.—Son cas était un des plus sérieux qu'on ait jamais vus.—Elle a entièrement recouvré sa santé.

Du Berlin News :

Les lecteurs du News sont devenus familiers avec la vertu des Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles par l'entremise des articles qui ont paru de temps en temps dans ses colonnes, et bien que les pharmaciens disent que bon nombre dans ce voisinage ont reçu des avantages certains de leur emploi approprié, ce n'est que récemment que nous avons entendu parler d'une guérison opérée à Berlin de telle importance qu'elle prend place parmi les plus remarquables qui ont été publiées jusqu'à ce jour. Il est difficile de trouver un homme ou une femme dans la ville de Berlin, ou dans le comté de Waterloo, qui ne connaisse pas M. Martin Simpson, qui émet des licences de mariage et est marchand général sur la rue King. A tout ce que dit M. Simpson, on peut s'y fier implicitement. Il y a un jour ou deux, nous parlions avec lui au sujet de sa fille Hélène âgée de quatorze ans, qui avait souffert énormément pendant deux ans de la danse St-Guy. Il nous dit que c'était le pire cas qu'il avait jamais vu.

Elle ne put dormir pendant des nuits entières et elle souffrait grandement. Elle était complètement sans forces et ne pouvait ni boire ni manger sans être aidé par ses parents. On la mit sous les soins des meilleurs médecins, mais ce fut en vain. Son état continua à s'aggraver et, finalement, au paroxysme de la maladie, l'écume lui venait à la bouche, et ses parents crurent que l'esprit commençait à l'abandonner. Bien qu'incapable de marcher pendant huit mois, elle tombait parfois dans des convulsions qui la faisaient bondir de sa bouche. Voyant cet état, le pire qu'on ait vu en cet endroit, M. Simpson, comme dernier espoir, acheta des Pilules Roses et les donna à sa fille souffrante et affligée. Il nous assure qu'en trente heures elle trouva quelque soulagement. En une semaine sa "danse" fut complètement arrêtée et elle devint capable de dormir et elle revint rapidement à son ancienne santé.

Quelques mois après avoir discontinué l'emploi des Pilules Roses, elle eut encore des attaques de sa maladie, mais quelques doses des pilules les arrêtèrent et pendant ces derniers huit mois elle n'a plus ressenti le moindre vestige de sa terrible maladie qui, pour tous ceux qui connaissent les circonstances, devait l'amener au tombeau et ses parents, comme on peut le croire, ne tarissent pas d'éloges pour le merveilleux remède qui a donné de si prodigieux résultats. Ces faits sont connus de toutes les connaissances de la famille et il est inutile de faire de plus longs commentaires.

Quand l'on peut obtenir de telles louanges en faveur des mérites merveilleux des Pilules Roses, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elles soient le remède favori de toutes les classes. Elles sont un spécifique infailible pour l'ataxie locomotrice, la paralysie partielle, la danse St-Guy, la sciatic, la névralgie, le rhumatisme, le mal de tête nerveux, les suites de la grippe, palpitations de cœur, prostration nerveuse, toutes les maladies résultant d'humeurs vicieuses dans le sang, telles que scrofule, érysipèle chronique, etc. Elles sont aussi un spécifique pour les maladies particulières aux femmes, suppressions, irrégularités, et toutes sortes de faiblesse. Chez les hommes elles opèrent une guérison radicale pour toutes les maladies résultant de dépression mentale, excès de travail ou excès d'aucun genre.

Ces pilules sont manufacturées par la Dr William's Medicine Company, de Brockville, Ont., et Schenectady, N. Y., et vendues en boîtes (jamais à la grosse, par la douzaine ou le cent, et nous prévenons le public contre les nombreuses imitations de ce genre) à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50. On peut se les procurer chez tous les pharmaciens ou directement par la maille de la Dr William's Medicine Co., à l'une ou l'autre adresse.

**Pour les consomptifs**

Le Pacifique les transportera gratuitement dans les Montagnes Rocheuses

Toronto, 11.—Sir Wm. Van Horne vient de s'engager à transporter gratuitement 100 patients par année à un hôpital pour les consomptifs que la ville de Toronto doit faire construire sous peu à Calgary ou à Kamloop. S'il s'engage de plus à accorder une diminution sur le prix du passage à tous les patients qui pourraient être envoyés de la maison de Toronto à ce nouvel hôpital.

Constipation, **POUDRE LAXATIVE VICHY**

**LES ŒUFS DE PAQUES**

Il y avait, en 1840, à Versailles, un bibliothécaire nommé Cazotte. Ce bibliothécaire avait une manie : dès qu'il avait, dans la tabatière qu'il tournait sans cesse entre ses doigts, à la manière des égyptiens du XVIIIe siècle, puisé une prise qu'il savourait voluptueusement, il considérait d'un air attendri sa main droite, qu'il avait blanche et très soignée, puis il déposait sur elle un baiser recueilli et retentissant. Comme cette étrange action n'avait d'autre but que de lui attirer une question, il ne manquait pas de raconter qu'il avait eu, jadis, le bonheur de se trouver aux Tuileries, auprès de Marie-Antoinette, lors du retour de Varennes ; que la reine s'était appuyée sur lui en descendant de voiture, et qu'elle avait tenu pendant quelques instants ses doigts, à lui, entre ses doigts royaux. Depuis ce jour, il avait voué à sa propre main une sorte de culte ; il la considérait comme une relique et il l'honorait comme telle.

A la même époque, et dans la même ville, vivait un brave homme à qui était advenue une aventure à peu près semblable : c'était un petit employé retraité, bon bourgeois, peu fortuné, pas fier et qui n'avait eu dans sa vie qu'un seul événement : le roi Louis XVI lui avait lavé le pied droit et le lui avait baisé. Il aimait à conter ce souvenir, et quand on parlait devant lui de la maia du bibliothécaire Cazotte, il répliquait, non sans une nuance de dédain :  
— Et mon pied !

Et puis il montrait, soigneusement placé sous le globe de sa pendule, un œuf rouge, un bel œuf de Pâques, sur lequel était imprimé en bleu une fleur de lys. C'était le seul survivant de deux douzaines d'œufs semblables, qu'il avait fait briser, à l'époque révolutionnaire, lors du décret sur les armoiries et les emblèmes de la féodalité. Il avait conservé celui-là, ne pouvant se résoudre à anéantir le souvenir du seul jour glorieux de son existence. C'est grâce à ce brave homme, peut-être, qu'on sait aujourd'hui de quelle façon se célébraient, à la cour de Versailles, la cérémonie de la Cène et la distribution des œufs de Pâques.

J'ai idée qu'aux siècles de foi, les princes, quand venait la semaine sainte, ouvraient aux pauvres les portes de leur palais et leur lavaient les pieds par humilité. Cette pieuse tradition s'était conservée à la cour de France jusqu'à la révolution, mais elle avait subi des modifications. C'était dans la grande salle des gardes du corps que l'on rangeait, le matin du jeudi saint, douze petits enfants dont la fraîcheur égalait celle de l'énorme bouquet des fleurs les plus rares qu'ils tenaient à la main. Ces enfants étaient choisis, non parmi les mendiants, mais dans les familles bourgeoises et aisées de Versailles. Désignés un mois avant la cérémonie, ils étaient remis entre les mains des médecins qui veillaient à ce qu'ils fussent sains et propres, qui les faisaient baigner, laver, frotter, parfumer. Au jour dit, on les couvrait d'une petite robe d'étoffe, et trois aunes de toile fine leur était passée autour du cou. Un évêque faisait l'absoute et la cérémonie commençait.

Chaque enfant plaçait son pied droit au-dessus d'un bassin de vermeil que tenait un aumônier. Le roi s'approchait, y enlevait la serviette que l'enfant avait au cou, puis, se mettant à genoux, baisait les orteils. Alors, le grand aumônier donnait à l'enfant une petite bourse contenant douze œufs ; celui qui avait le triste honneur de représenter Judas en avait treize.

Après le lavement des pieds commençait le service. Tous les plats étaient rangés dans la salle des Cent-Suisses, et les princes de la famille royale allaient les chercher. Le cortège était conduit par le prince de Condé, grand-maître de la maison du roi, ayant en main son bâton enrichi de diamants et un superbe bouquet. Venaient ensuite tous les maîtres d'hôtel avec leurs grands bâtons garnis de velours et de fleurs de lis d'or, portant également des bouquets. Puis, paraissait solennellement monsieur portant des petits pains sur un plat de terre. Le comte d'Artois tenait une cruche de grès pleine de vin et une tasse ; les autres princes portaient chacun un plat de terre contenant les mets les plus recherchés en poissons et en légumes, mais froids. Il y en avait douze pour chaque enfant ; et si les princes n'étaient pas assez nombreux pour faire le service, les gentilshommes ordinaires y suppléaient. Le roi prenait chaque plat, le remettait au grand aumônier qui le donnait aux parents de l'enfant. Ceux-ci avaient de grands paniers dans lesquels tout s'engouffrait, et, en sortant, ils vendaient ce repas à qui leur voulait acheter. Comme les poissons étaient très beaux, les légumes apprêtés avec soin, chacun s'empressait de se procurer une part d'apôtre, invitant ses amis à venir la manger.

Le bouquet y était toujours compris, et ce n'était pas le seul qui avait de moins précieux : le roi en avait également

un plat de vingt-quatre œufs colorés et fleurdelysés pour chaque enfant : œufs et fleurs, c'était à l'emblème de la Pâques, le symbole de la résurrection des êtres et des choses, l'image du printemps revenu, de l'espoir renaissant dans toute la création.

Un proverbe persan dit que l'œuf marque "le commencement des choses," et Pâques est en effet par excellence la fête du renouveau. "Si le jour de Pâques ou n'étrene rien, assure un vieux dicton normand, les pieds vous croissent sur la tête," et voilà pourquoi il est de tradition de mettre ce jour-là ses vêtements neufs ; d'ailleurs des diverses provinces de France, la Normandie est une de celles qui ont le plus heureusement conservé cette ancienne coutume des œufs de Pâques. Dans les derniers jours de la semaine sainte, les petits paysans parcourent la campagne chantant devant chaque maison une complainte sur la Passion. Le samedi soir, les paysans mangent à souper les œufs-Pâquerets, coupés en rondelles et servis dans du lait bouilli ; de là vient peut-être le nom de *pâquerette* donné à la marguerite dont la corollette est blanche et dont les étamines sont jaunes ; et, tandis que dans toutes les maisons on procède à cet agréable repas, des bandes de chanteurs parcourent les villages et vont, devant les maisons entonnant la complainte suivante :

Séchez les larmes de vos yeux,  
Le roi de la terre et des cieux  
Est ressuscité glorieux.  
Alleluia !

Si la porte tarde à s'ouvrir, ils continuent :

Réveillez-vous, cœurs endormis,  
Pour prier le doux Jésus-Christ,  
Qu'il vous conduise en paradis.  
Alleluia !

Si les chanteurs aiment le mot pour rire, ils ajoutent :

C'est des œufs que nous d'mandons,  
Mais c'est la fille de la maison ;  
S'il y en a deux, nous choisirons.  
Alleluia !

La porte reste close : on est sourd à leurs chansons ; ils se retirent en jetant ce couplet vengeur.

Perrette a mis sa poul'couver,  
Afin de rien nous donner,  
Un jour viendra l'diable l'emport'ra.  
Alleluia !

Mais s'ils ont reçu quelque chose, ils remercient :

Nous vous l'merciens, ô gens d'honneur,  
D'avoir donné à ces chanteurs,  
Un jour viendra, Dieu vous l'endra.  
Alleluia !

Parallele coutume, pittoresque et naïve, existe aussi bien en Auvergne qu'en Normandie ; les petits paysans du Puy-de-Dôme s'assemblent après le repas du soir, pendant la semaine sainte, et vont chanter de porte en porte une complainte sur la Passion. Cette mélodée présente la curieuse alternance d'un couplet en français et d'un couplet en patois du pays.

Après la complainte, le chef de la bande débite un petit récitatif en patois, et si la collecte a été abondante, c'est le cas habituel, une partie des œufs est mise de côté pour servir à la confection d'une gigantesque omelette qui est mangée le dimanche de Quasimodo, dit *Pasquette* en patois. Le surplus est mis en vente et sert à compléter le menu de l'agape fraternelle. En patois auvergnat, omelette est traduit par *pascale*, mot qui présente une singulière ressemblance avec Pâques. L'usage des œufs étant autrefois interdit pendant tout le Carême, on se livrait sans doute, après Pâques à de véritables orgies d'omelettes.

Nous voilà bien loin de Versailles et des somptueux menus servis en guise d'œufs de Pâques, aux petits apôtres du jeudi saint. Mais il est curieux de voir combien cette étrange et antique coutume des œufs de Pâques a été, de tout temps, répandue en France, dans toutes les classes de la société.

G. LENOTRE.

**Tentative de meurtre**

**Arrestation du coupable**

Vers cinq heures, mercredi après-midi, une tentative de meurtre a été commise dans le restaurant Coleman situé à l'angle des rues Craig et St-Urbain, Montréal.

Un nommé William Smith, conducteur à l'emploi de la Cie des tramways est entré dans le restaurant en question et a commencé à chercher querelle. M. Coleman lui a dit de rester tranquille ou bien on serait obligé de le mettre à la porte. Le récalcitrant n'a pas voulu entendre raison et sortant un revolver de sa poche, il a fait feu deux fois, heureusement sans blesser personne.

On est parvenu à le désarmer et le constable Brown appelé en toute hâte, l'a conduit à la caserne No. 5, où il a passé la nuit.

Le prisonnier a été traduit devant M. le juge Dugas et son procès a été remis à mardi prochain.

L'accusé était à l'emploi de la compagnie depuis plusieurs années et jouissait d'une bonne réputation et il appartient à une excellente famille.

4  
**AU TEMPS JADIS**

**Le carême sous Louis XIV**

Un illustre gourmet a noté ses *Impressions de carême*, tel qu'il était pratiqué à Paris pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : on ne déjeunait point le matin, et par cela même on avait plus d'appétit qu'à l'ordinaire. L'heure venue, on dînait tant qu'on pouvait ; mais le poisson et les légumes passaient vite : avant cinq heures on mourait de faim ; on regardait sa montre, on attendait et on enrageait tout en faisant son salut.

Vers huit heures on trouvait, non un souper, mais une collation, à laquelle on ne pouvait servir régulièrement ni beurre ni œufs, ni rien de ce qui avait eu vie. Il fallait donc se contenter de salade, de confiture, de fruits : mets, hélas ! bien peu consistants, si on les compare aux appétits qu'on avait en ce temps-là. Pourtant, le chef-d'œuvre de ces temps anciens était une collation rigoureusement apostolique et qui cependant en l'air d'un bon souper. La science était venue à bout de résoudre ce problème au moyen du poisson bleu, des coulis de racines et de la pâtisserie à l'huile.

Vous voyez que la chose n'était point pitoyable, et que la pénitence restait assez douce. Vous en serez plus convaincus encore à la lecture de ce menu maigre servi à Louis XIV, et que nous a conservé l'état général de la dépense de la chambre aux dîners du roi pour l'année 1683. Notez que le grand roi mangeait toujours au petit couvert, c'est-à-dire absolument seul.

On lui présente à dîner :

*Potages et petits potages* : une carpe, un cent d'écrevisses, un potage au lait, deux tortues, un potage aux herbes, une sole, une oïlle à l'eau.

*Entrées* : un grand brochet, quatre truites.

*Petites entrées* : trois perches, quatre moyennes soles.

*Quatre petites entrées hors d'œuvre* : deux perches, deux soles, un cent d'huîtres, six vives.

*Rôt* : un demi-grand saumon, six soles.

Le menu du souper se composait le même jour comme il suit :

*Potages* : Deux carpes, un potage aux herbes.

*Deux petits potages* : une perche, un second potage aux herbes.

*Deux petites entrées* : un brochet trois perches.

*Deux petites entrées hors d'œuvre* : trois soles, une truite, deux macreuses.

*Rôt* : demi-grand saumon, une grande carpe.

Du saumon, des soles, des carpes, des perches, des macreuses... c'est le cas de chanter avec Désaugiers :

Ce n'est que de poisson  
Qu'on se nourrit la France,  
... Vous voyez qu'il faut  
Que le vrai dévot  
Pêche tout le carême !

On voit que Louis XIV avait, comme sous les Bourbons, un appétit énorme : Saint-Simon a noté qu'il mangeait si prodigieusement soir et matin qu'on ne s'accoutumait point à la voir ; et certain jour que l'impitoyable Fagon avait obtenu du roi, très souffrant, qu'il mangeât fort peu à son souper, Louis XIV se contenta, ce jour-là de quatre ailes, de quatre cuisses et de quatre blancs de poulet !

Ce serait le cas de faire remarquer qu'à l'époque où le roi absorbait toutes ces bonnes choses, le mot viande désignait encore toute espèce d'aliments ; ce n'est, pour ainsi dire, qu'à notre époque qu'il a pris l'acception spéciale de chair servant à la nourriture ; on disait au XVII<sup>e</sup> siècle un jardin à viande pour désigner un jardin potager ; et les vastes antichambres du château de Versailles résonnaient aux jours maigres, de la voix sonore des huissiers annonçant : laissez entrer les viandes du roi ! quand il ne s'agissait, en réalité, que de fruits, de légumes, de potage aux herbes ou de poisson.

Quelques maigres d'ailleurs que fussent ces menus, ils étaient assez respectables, on le voit, pour que Louis XIV ne pût jouir du plaisir dont parle Brillat-Savarin, et qui consistait à se décarter en déjeunant le jour de Pâques. Le célèbre gourmand-philosophe en conclut que les éléments de nos plaisirs sont la difficulté, la privation, le désir de la jouissance ; tout cela se rencontre dans l'aete qui rompt l'abstinence ; ce ; et j'ai vu ajouter, il, deux de mes grands-oncles, gens sages et braves, se pamer d'aïse au moment où le jour de Pâques, ils voyaient entamer un jambon ou éventrer un pâté.

Ce n'est point là encore toute l'utilité pratique du carême ; un médecin écrivait en 1758 que, si l'abstinence n'était pas d'institution religieuse, elle devrait être d'institution médicale ; l'*Encyclopédie*, elle-même, l'irréligieuse *Encyclopédie*, reconnaît que le carême est salutaire et tend à préserver des maladies de la saison qui dépendent principalement de la surabondance des humeurs, et Voltaire trouve bon qu'il y ait un temps dans l'année où l'on égoïge moins de veaux,

d'agneaux et de volailles.

Diderot et Voltaire préconisant le carême ! Voilà un mandement qui ne s'attendait pas sans doute à voir Voltaire en cette affaire.

G. LENOTRE.

**SHORTIS**

**M. le juge Wurtele refuse le bref "d'Habeas corpus"**

**Le prisonnier subira son procès à Beauharnois**

Jeudi matin, la Cour Criminelle était bondée de spectateurs venus pour voir Shortis qui devait comparaître devant M. le juge Wurtele.

A 10 heures et 30, le président du tribunal est monté sur le banc, et le meurtrier de Valleyfield a été appelé à la barre.

Tous les regards étaient fixés sur lui, mais il ne paraissait voir personne.

Il était élégamment mis et d'une propreté remarquable.

Quand il est monté à la boîte, il a beaucoup toussé et il paraissait pas s'occuper beaucoup de son sort.

MM. St-Pierre et Greenshields, ses défenseurs, ont argumenté tour à tour sur le bref "d'habeas corpus" présenté hier, et finalement ont expliqué au juge qu'ils avaient fait venir leur client devant la Cour Criminelle pour prouver qu'il était illégalement détenu à la prison de Montréal.

Le président du tribunal, après avoir entendu la discussion de part et d'autre, a renvoyé l'application et a ordonné que Shortis soit reconduit à Beauharnois pour y subir son procès.

Il est fort probable que les avocats de la défense s'adresseront au gouvernement afin d'obtenir un changement de venue.

Une foule énorme encombrait les couloirs et lorsque le meurtrier est sorti, plusieurs murmures d'indignation se sont fait entendre.

En montant dans une voiture destinée à son transport à la prison, Shortis souriait et il a dit à l'un des gardes : "What a gang of fools." Il était revêtu du même paletot qu'il portait lorsqu'il a été amené à Montréal après la sinistre tragédie.

Son père s'est embarqué lundi en route pour Montréal, et il assistera au procès de son fils.

**Les Anglais dans l'Inde**

**Une expédition attaquée par les indigènes**

Calcutta, 13.—Une dépêche de Simla en date du 11 avril, dit que le colonel Kelly, le commandant des forces anglaises, qui depuis le 25 mars, cherche à atteindre Chitral par voie de Gilgit, a réussi à franchir le passo de Shander le 7 avril. La colonne anglaise se trouvait alors à environ soixante milles de Chitral. La marche des troupes, qui était très difficile, est un véritable exploit. La passe de Shandar se trouve à une altitude de près de 4,000 mètres et ne peut être traversée par les bêtes de somme. Le génie a dû opérer le transport des pièces de montage et des canons de campagne sur une distance de sept milles. Une épaisse couche de neige recouvrait le sol et il faisait un froid intense. Beaucoup d'hommes ont eu les doigts couverts d'engelures.

On apprend que les lieutenants Fowler et Edwards, les deux officiers de la garnison de Chitral qui ont disparu depuis quelque temps, ont été faits prisonniers à Reshun pendant une partie de polo à laquelle ils avaient été invités à prendre part. Les indigènes les ont attaqués par surprise et vingt sapeurs du Bengale qui servaient d'escorte aux lieutenants ont été massacrés.

Un sapeur du Bengale, qui accompagnait les lieutenants Fowler et Edwards et avait été fait prisonnier avec eux, a réussi à s'échapper. Il dit que M. Robertson, l'agent anglais qui défend le fort Chitral, a opéré une sortie dernièrement, mais qu'il a été battu après un court engagement dans lequel le lieutenant Gurdon et plusieurs citoyens ont été tués.

**La guerre en Chine**

**L'ultimatum du Japon**

Londres, 13.—Une dépêche de Shanghai dit qu'un télégramme de Pékin annonce que le Japon a présenté son ultimatum donnant à la Chine un délai de 24 heures pour accepter ou refuser les conditions de la paix.

Le Japon a réduit de 10,000,000 yens la somme demandée pour l'indemnité. Le gouvernement chinois est décidé d'accepter les propositions du Japon. Le parti de la paix veut en accepter les conditions, mais le parti Hanan y est opposé. La position est très-critique.



**REV. BENJ. DEMERS**

Curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec

**ECHOS D'EUROPE**

Berlin, 13.—L'empereur a char légué professeur Lindner d'écrire une histoire populaire de la guerre franco-allemande. Il désire que la publication de cet ouvrage puisse être commencée au mois de septembre à l'occasion de l'anniversaire de Sedan.

Friedrichsruche, 13.—Répondant aujourd'hui aux félicitations d'une députation des Allemands établis à Odessa, le prince de Bismarck a priés ses concitoyens de s'appliquer à créer l'amitié politique, qui, dit-il, est si nécessaire à l'Allemagne et à la Russie. "La Russie, déclare l'ancien chancelier, est pour nous un meilleur voisin que beaucoup d'autres pays. Continuez à être de bons Allemands, et ne fait rien qui puisse nuire à l'amitié de la Russie."

Saint-Petersbourg, 13.—Le *Nouveau Temps* dit que si la Grande-Bretagne approuve la cession de la Mandchourie et de la Corée exigée par le Japon, la Russie se considérera comme dégagée de ses engagements au sujet d'une action commune et combattra le Japon sur terre et sur mer.

Berlin, 13.—Les journaux de cette ville reproduisent l'information suivante, adressée de St-Petersbourg à la *Gazette du Peuple*, de Cologne :

"Malgré les démentis, il est certain que les relations cordiales entre Berlin et Saint-Petersbourg sont rompues à cause des divergences de vues au sujet de la nomination d'un ambassadeur. Le gouvernement russe ferait, en outre, des démarches afin d'affirmer plus énergiquement qu'auparavant l'intente franco-russe. Par conséquent, les espérances fondées sur les prétendues sympathies allemandes du tsar Nicolas sont définitivement rompues."

St-Petersbourg, 13.—Le tsar a décidé que son couronnement aura lieu à Moscou, en août prochain.

**Un couvent en feu**

**Le couvent et l'église entièrement détruits**

Port Arthur, Ont., 13.—L'église catholique et le couvent situés sur la réserve indienne, en face de West Fort William, ont été entièrement détruits par un incendie. Le couvent servait depuis quelque temps d'orphelinat et contenait 100 enfants et plusieurs sœurs. Le couvent était presque neuf, mais l'église avait été construite par les jésuites en 1850.

**Si l'on savait toujours...**

Si l'on connaissait toujours le véritable remède à son mal, combien on s'éviterait de souffrances inutiles. Un grand nombre de personnes ont éprouvé les effets bienfaisants du *Baume Rhumal* dans des cas de rhumes opiniâtres, toux persistante, bronchite chronique, grippe, enrônement, coqueluche. Elles rendront un grand service et rempliront un devoir en signalant à leurs parents, amis et connaissances les merveilleuses propriétés de ce célèbre médicament français. 25 cts.

**Une grosse faillite**

La maison Gervais, Hudon et Co.

La maison Gervais, Hudon & Co, marchands de pianos et machines à coudre, est en difficultés financières. Elle a déposé son bilan, jeudi matin, à la demande de "William's Sewing Machine Co." de Montréal.

Le passif est de \$40,000 et l'actif d'environ \$75,000.

**Noyade**

Une demoiselle Burke, de la rue Champlain, s'est noyée accidentellement vendredi soir en tombant du quai dans le fleuve. Le corps a été repêché vers minuit. La défunte, était âgée d'une trentaine d'années et était sujette à des accès épileptiques.

**Mort subite**

M. Elzéar Villeneuve, messenger au Parlement, et suisse de la fabrique de St-Roch, est mort subitement, vendredi matin, à sa résidence, rue Smith, St-Roch, au moment où il se préparait à partir pour l'église. M. Villeneuve était indisposé depuis quelques jours. Il était âgé de 54 ans. Il laisse une femme et des enfants.

**Mort accidentelle**

M. Hubert Villeneuve, un cultivateur de St-Prime, Lac St-Jean, s'est fait tuer accidentellement ces jours derniers, pendant qu'il était à couper du bois pour les RR. PP. Trappistes, sur leur ferme à Mistassini, Lac St-Jean. L'infortuné cultivateur a été écrasé par un arbre. Il était âgé de 48 ans et il laisse une veuve et huit enfants.

**Le bonheur est éphémère**

Un journal des Cantons de l'Est raconte que l'autre soir, un jeune galant bien connu à Melbourne, alla reconquérir chez elle, après une soirée, l'objet de sa flamme. La mère de la jeune fille qui était en costume de nuit, descendit ouvrir, mais apercevant le jeune homme, alla se blottir derrière un sofa, dans le salon, croyant qu'il ne resterait pas longtemps. Invité à entrer, cependant, il accepta l'invitation et nos deux amoureux allèrent s'asseoir précisément là sur le sofa en question et y restèrent plus d'une heure à roucouler et se croyant seuls, à ne pas se gêner dans l'expression de leurs tendres sentiments. Quand enfin le jeune homme partit et que la mère, toute meurtrie, put sortir de sa cachette, la jeune fille s'aperçut que le bonheur est éphémère et que les fleurs ont quelquefois des épines.

**Vous l'avez sous la main**

On trouve partout le *Baume Rhumal*, parce que partout, on apprécie sa réelle efficacité dans le traitement de toutes les maladies de la gorge et des poumons. 25 cts dans toutes les pharmacies.

**ADIEUX**

M. de la Bruère a fait ses adieux à St-Hyacinthe, sa ville natale, aux lecteurs du *Courrier* qu'il rédige depuis vingt ans. Sous peu de jours une compagnie deviendra propriétaire du journal et de l'établissement d'imprimerie.

**AU CHANTIER DAVIE**

**LES TRAVAUX**

Une soixantaine d'hommes sont actuellement au chantier Davie, occupés à faire pour l'été la toilette des bateaux qui y ont hiverné.

Le *Contest*, petit vapeur des malles à Rimouski, a subi de nombreuses réparations à la coque, à ses machines et a été peint à neuf. Ce bateau devra être rendu à Rimouski vers le 24 de ce mois.

Le *Challenger*, vapeur du gouvernement, employé pour la quarantaine de la Grosse-Ile, a fait toilette neuve.

Le vaisseau phare, de l'Île Rouge a été pourvu d'une chaudière neuve, et l'on est à le peindre en entier.

L'*Hygère*, vapeur transportant des passagers et marchandises sur les côtes du Cap Breton a été peint à neuf. Tous ces vaisseaux prendront la mer du moment que la glace le permettra.

On continue à démolir le steamer *Haverton*. Trois chars de fer ont déjà été expédiés à Montréal. Plusieurs barges sont attendues dans le courant de la semaine prochaine, pour prendre des chargements pour la grande Métropole. Aussitôt que le temps le permettra, la coque du *Haverton* sera conduite sur les batardeaux des Price, où la dynamite sera appelée à faire son œuvre.

**UN PENIBLE ACCIDENT**

**Une jeune fille blessée dans un élévateur**

Sherbrooke, 13.—Un pénible accident a eu lieu l'autre jour, à la manufacture Paton. La victime est une jeune fille de 13 ans, Victoria, enfant de M. Pierre Robichaud, de la rue Galt. Lors qu'elle est arrivée à la manufacture quelques-unes de ses jeunes compagnes la poussèrent en jouant, dans l'élévateur et abattirent le banc en bois qui en ferme l'entrée. L'heure des travaux était arrivée et l'élévateur fut mis en mouvement. La jeune Robichaud effrayée essaya de sortir, mais malheureusement elle a eu la tête prise entre le plancher de l'élévateur et le mur, et ainsi suspendue par la tête elle a été enlevée jusqu'au deuxième étage et est alors retombée sur le plancher du premier. On l'a relevée inconsciente, l'oreille droite décollée, la peau du crâne fendue, tout un côté de la figure contusionnée ainsi que l'épaule gauche. Le Dr Worthington, médecin de la compagnie, fut appelé à lui donner les premiers soins. Lorsqu'elle eut repris ses sens elle a été conduite chez son père. La jeune fille est maintenant en voie de guérison.

**Incendie d'une ville**

**Pertes : \$30,000**

Milwaukee, Wis., 13.—Dorchester, une petite ville du comté Clark, a été presque entièrement détruite par un incendie, hier. Les flammes ont détruit 75 maisons, y compris deux hôtels et le bureau de poste. Les pertes s'élevaient à \$30,000 en partie couvertes par les assurances.

**Grand incendie**

**Pertes considérables**

Paragould, Ark., 13.—La petite ville de Nettleton, située à une vingtaine de milles au sud d'ici, a été presque entièrement détruite par un incendie. Un hôtel, trois maisons de commerce, la gare du chemin de fer et plusieurs autres résidences privées ont été rasées. Les pensionnaires de l'hôtel ont eu quelques difficultés à s'échapper.

Prague, 13.—Toepnitz a été, hier, le théâtre d'un incendie désastreux. 25 hôtels et maisons de pension et un grand nombre de résidences privées ont été détruits. On ne signale pas de pertes de vie.

**Arrêté pour vol**

Montréal, 13.—La succursale de la Banque du Peuple, dans la rue Sainte-Catherine, a été la victime d'un vol ces jours derniers. Euclide Christin, ancien fonctionnaire municipal, s'est emparé du livret de banque de l'un de ses pensionnaires du nom de Virginie Sourdif et est allé à la banque retirer \$100 au nom de cette dame.

Mme Sourdif travaille à la journée ; elle ne sait ni lire ni écrire, elle a quelques épargnes à la banque.

Lorsqu'elle a besoin d'argent, elle est obligée de faire une croix sur le chèque qu'elle présente à la banque. Christin qui connaissait cela, s'est emparé du livret de Mme Sourdif et est allé à la banque à deux reprises différentes retirer \$50 chaque fois.

L'accusé a comparu en cour de police et s'est déclaré innocent. On procède à l'enquête.

**MALADIES d'ESTOMAC & Vin Chassain**

PRATIQUE

On entend assez souvent dire que chez nous, dans les écoles, dans les collèges, dans les couvents, l'instruction n'est pas assez pratique.

Cette question a fait depuis quelques années surtout, le sujet de bien des discussions dans la presse de notre pays.

C'est un sujet qu'il convient de traiter avec beaucoup de calme et beaucoup d'attention, car il prête à des exagérations regrettables.

Nous admettons que notre système général d'éducation est susceptible d'être amélioré, — la perfection n'est pas de ce monde — mais dans son ensemble il peut soutenir une comparaison avantageuse avec ceux en vigueur dans les autres provinces de la confédération.

L'exposition de Chicago en 1893 nous en a fourni une preuve concluante.

Ajoutons que ceux qui sont chargés de l'éducation de notre jeunesse étudient constamment les meilleurs moyens d'adopter l'instruction aux besoins de notre époque et que graduellement les programmes d'études dans nos différentes institutions dénotent dans ce sens des améliorations importantes.

Il faut se garder de changements trop radicaux qui seraient plutôt nuisibles qu'utiles.

On a par exemple bien crié contre l'instruction peu pratique que l'on donne aux filles dans les couvents de la campagne.

A ce propos nos lecteurs liront avec intérêt, croyons-nous, le programme suivant du couvent des Ursulines de Roberval que la directrice de cette institution vient d'envoyer à une société d'agriculture qui lui en avait fait la demande :

« Vous demandez, monsieur, des renseignements sur notre système d'éducation agricole ; c'est avec plaisir que nous répondons à votre demande. . . . »

Pour attacher l'homme au sol, à la famille, il faut qu'il s'y trouve heureux ; nous avons donc pensé que la mission de la femme est de lui procurer le bonheur qu'il cherche. Comme notre population est essentiellement agricole, c'est à l'économie rurale que nous avons eu recours.

La maîtresse d'une ferme doit avoir les connaissances pour pouvoir, au besoin, remplacer son mari, donner des ordres et même prêter son concours. De plus, elle doit être l'ornement du foyer domestique et faire rayonner le bonheur autour d'elle. Elle doit donc être active, de joyeuse humeur, propre et économe, aimante, pieuse et dévouée. Pour la rendre telle, c'est l'éducation du cœur qui nous aide. Si nous réussissons à inspirer le dévouement, tout est fait.

Voici cependant notre programme :

10. Théorie : Notions d'agriculture, d'horticulture, de pomologie.

Pratique : Au jardin et au verger.

20. Théorie : Vacherie, laiterie, beurre et fromage.

Pratique à la laiterie. Fabrication de beurre de ferme et du fromage pour la famille. Traité des vaches.

Voilà qui est complet, il n'y a vraiment rien à ajouter. Une jeune fille formée de cette façon serait une fermière, une épouse et une chrétienne parfaite. C'est ce qu'il nous faut.

Les progrès du catholicisme en Angleterre

Un journal protestant de Londres se plaint en termes indignés des "progrès du papisme" en Angleterre. A l'appui de sa thèse, il publie la statistique suivante :

Table with 5 columns: Year (1829, 1845, 1851, 1870, 1895) and rows for Prêtres, Chapelles, Monastères, Couvents, Collèges, Membres du Conseil Privé, Membres de la Chambre des lords, Membres de la Chambre des Communes.

Ces chiffres sont éloquentes ; ils justifient les craintes des protestants fanatiques qui redoutent de voir l'Angleterre rentrer un jour dans le giron de l'Eglise.

UNE LETTRE DE LA REINE

Lady Thompson a reçu une nouvelle preuve de la sympathie de la reine d'Angleterre ; une lettre écrite de la main de Sa Majesté et des photographies de l'appartement du château Windsor où sir John Thompson a reçu ses derniers honneurs et a expiré.

En avant la colonisation !

La population de Nominique

Le dernier recensement fait par les RR. Pères, nous donne pour l'année 1894 le chiffre de 265 âmes. Cette population se compose pour la plupart d'artisans qui viennent des villes de Montréal et de St-Jérôme. En effet, il n'y a ici que deux anciens cultivateurs. Nous comptons un marchand de Montréal, un marchand de St-Jérôme, six ouvriers en bois, deux forgerons, quatre cordonniers. Les autres citoyens sont des journaliers et des charretiers.

Sur quarante familles qui sont venues depuis dix ans, cinq seulement sont retournées. N'est ce pas un fait qui parle de lui-même et qui devrait encourager tous les sans travail des grandes villes à venir tenter la fortune ici ? L'occupation ne manque pas ici l'hiver ; nous avons les chantiers. Et l'été, les défrichements pour les propriétaires riches, ainsi que le gouvernement fait faire tous les ans : En avant donc, amis des villes : ici un avenir heureux vous attend.

UN COLON.

A L'OFFICIEL

Les nominations des honorables MM. Ouimet, de La Bruère et Chapais.

La Gazette Officielle de samedi dernier annonce officiellement l'élection de l'honorable Michael Felix Hackett, élu député à l'Assemblée législative de la province de Québec, pour représenter le district électoral de Stanstead.

Elle annonce aussi les nominations et changements que l'Écroulement a déjà publiés, savoir que l'honorable Gédéon Ouimet, de la cité de Québec, a été appelé au Conseil législatif de la province de Québec, par instrument sous le grand sceau de Québec, pour représenter la division Rougemont, en remplacement de l'honorable Pierre Boucher de La Bruère, nommé surintendant de l'Instruction publique, et il a également plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de nommer l'honorable Thomas Chapais membre du Conseil Exécutif de cette province, président du Conseil législatif, en remplacement de l'honorable P. B. de La Bruère, nommé Surintendant de l'Instruction publique.

Drame douloureux

St-Louis, Mo., 13—Pour des raisons laissées dans la lettre que l'on va lire, un nommé Louis Frank et une demoiselle Kate Kolb se sont suicidés hier, sur la ferme de Jacob Duffy quelques miles à l'ouest de cette ville. Les corps des victimes ont été retrouvés à côté l'un de l'autre. Frank tenait encore le pistolet qui lui avait servi. La jeune fille avait la gorge tranchée d'une oreille à l'autre et le cœur percé d'une balle. Frank s'était aussi tiré une balle au cœur.

Près des deux victimes il y avait une boîte vide marqué "Mort aux rats", un poison très violent. Épinglée à la robe de Kate Kolb se trouvait la tragique missive :

"Nous avons décidé de mourir ensemble et si l'un de nous n'était pas mortellement atteint et recouvrait la santé, l'autre ne devra pas être tenu responsable de sa mort. Ce n'est pas par question d'amour que nous nous suicidons. Nous ne voulons plus vivre. C'est tout ce que nous avons à déclarer."

On a découvert depuis que la jeune fille était âgée de 17 ans et se trouvait dans une position intéressante.

Les nouveaux médecins

Voici les noms des nouveaux médecins pour Québec :

Adélaïde Clarke, Québec, St-Roch ; Ernest Cyr, Maria, Bonaventure ; Alph Lessard, Québec St-Roch ; Edgar Morin, Québec, St-Roch ; Alfred Roy, Bienville, Lévis ; Arthur Rousseau, St-Casimir, Portneuf ; Joseph Richard, St-Maurice, Alexis Dufresne, Deschambault ; Salomon L. d'Orgy, New-Carlisle ; Albert Drouin, Québec, St-Roch ; Joseph Dionne, Kamouraska ; J. A. Lucier, Maria, Bonaventure ; J. O. Hector Fiset, Québec ; Ls Fiset, Québec ; P. J. Crispo, Cap Breton ; Bernard M. Deschênes, St-Paschal.

Comme Bachelier en médecine, Jos. Gauvreau, de Rimouski ; Edouard Martin, de Rimouski.

M. A. Roy va s'établir à St-Paul, Minn., et M. A. Dufresne, frère de M. George Dufresne, qui s'est tué accidentellement à Deschambault, s'établit à St-Raymond.

Nomination

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de nommer, le 29 mars dernier 1895, M. John Fournier, conseiller de la municipalité de Gaspé-Nord et Sydenham, comté de Gaspé, en vertu des dispositions de l'article 340 du code municipal.

Chronique de la Santé

GARE AUX CONTREFAÇONS

Le Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la gentiane et à la noix vomique

Nouveaux témoignages reçus tous les jours

Lorsque vous vous présentez chez votre pharmacien et que vous demandez le Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique, déliez-vous des contrefaçons. Ce produit en est un si populaire et si efficace qu'on s'efforce de le contrefaire. Assurez-vous bien par l'étiquette placée sur la bouteille, que c'est vraiment le Vin à la Créosote de Hêtre pure de J. B. Morin que l'on vous donne, et n'acceptez pas les autres médecines que l'on voudrait lui substituer. Ce n'est pas qu'une question d'économie, c'est une question de santé. Ce vin a fait des cures merveilleuses qui sont attestées par des témoignages indiscutables. Dans les cas de Toux, Rhume, Bronchites, de toutes les maladies de la gorge et des voies respiratoires en un mot, c'est la médecine par excellence et ne faillit jamais. Dans tous les cas, la guérison est prompte, certaine et radicale.

Les témoignages qui suivent démontrent une fois de plus les merveilleuses propriétés curatives du Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la Gentiane et Noix vomique de J. B. Morin :

J. B. MORIN & CIE, 161, rue St-Joseph.

Messieurs, C'est avec plaisir que je dois vous remercier du traitement du Vin à la Créosote de Hêtre pure que vous m'avez conseillé. Je souffrais depuis longtemps d'une toux agaçante, d'une oppression fatigante qui embarrassait ma respiration ; tout cela m'inquiétait. J'ai essayé différents remèdes pour me guérir de cette maladie, mais je n'ai obtenu aucun soulagement. J'ai donc suivi le traitement au Vin à la Créosote de Hêtre pure que vous m'avez recommandé. En peu de temps ma toux a disparu, l'oppression a cessé et maintenant ma santé est tout à fait rétabli. Je me suis si bien trouvé de ce remède, qu'il est maintenant continuellement en usage dans ma famille. Je demeure votre dévoué serviteur, WILLIAM LANGLOIS.

M. J. B. MORIN & CIE, 161, rue St-Joseph.

Québec, Canada. Ma femme toussait depuis plusieurs années, pour ainsi dire jour et nuit, ce qui la mettait dans de grandes inquiétudes ; elle a pris un grand nombre de remèdes sans aucun succès. Dernièrement elle essaya votre Vin à la Créosote de Hêtre pure ; elle éprouva de suite un grand soulagement ; elle continua le traitement : elle retrouva sous peu de temps son appétit et ses forces et elle a l'espoir de passer, grâce à cet excellent remède, encore de nombreuses années au milieu de sa famille. Je demeure LOUIS LAVOIE, Petite Rivière, Co. Charlevoix.

J. B. MORIN & CIE, 161 rue Saint-Joseph, Québec.

Depuis un an je souffrais d'une oppression continue que me fatiguait beaucoup, ma respiration était courte et difficile, je sentais toujours une boule d'air qui me boaçait l'estomac et nuisait à ma digestion. J'affaiblissais graduellement et cela me faisait craindre la consommation. Après avoir essayé différents remèdes sans succès, j'ai suivi un traitement à votre Vin à la Créosote de Hêtre pure, sous peu de temps mon oppression est disparue, mon appétit devint meilleur, je sentis mes forces revenir et j'ai pris de l'embonpoint ; maintenant ma santé est tout à fait rétabli. Je demeure votre dévoué, JACQUES AUGER, charron, Charlesbourg.

Le quai du Cap aux Corbeaux

On écrit de Charlevoix que M. Edouard Tremblay, le contracteur du gouvernement pour l'allongé à faire au quai du Cap aux Corbeaux, va commencer avant la fin de ce mois la construction d'une cage de cent pieds de long. Ce monsieur va alors être en état d'employer la plus grande partie des ouvriers de la Baie à des prix assez avantageux. Cette cage étant terminée, cela nous permet d'espérer que les bateaux de la Compagnie Richelieu vont arrêter en tout temps à ce nouveau quai.

La toux la plus forte, la plus mauvaise ne saurait résister au Vin à la Créosote de Hêtre. En vente à la pharmacie Morin rue St-Joseph.

TERRENEUVE

Commencement des travaux

La question de la Confédération

St-Jean, Ter., 15.—Le commissaire anglais, M. Herbert Murray, doit commencer cette semaine les travaux de l'aqueduc de cette ville, travaux fait dans le but de procurer de l'emploi à la classe ouvrière. Il emploiera de 500 à 1,000 ouvriers à 50 centins par jour pendant un mois. Alors les travaux seront abandonnés pour permettre aux hommes d'aller faire la pêche.

Des travaux du même genre seront exécutés dans les autres ports. M. Murray est aussi à se préparer pour aider aux pêcheurs. On considère que les salaires sont peu élevés, mais cela aura pour effet de favoriser la cause de la Confédération. Les travaux sont sous le contrôle de l'ingénieur de la cité.

Sir W. V. Whiteway peut sortir maintenant. Les adversaires de la Confédération travaillent activement dans les faubourgs.

Une centaine de personnes au moins quittent l'île pour aller s'établir aux États-Unis ou au Canada.

C'est l'opinion générale que la Législature se prononcera en faveur de l'acte de la Confédération et les conditions de l'union dès que les délégués seront de retour.

LE BOODLAGE A HULL

La Couronne réclame \$4,600 de l'entrepreneur Bourque

Les affaires s'embrouillent considérablement à Hull.

Le maire Aubry et M. Boulton ont été poursuivis par M. Genest pour malversations municipales et particulièrement pour avoir touché des pots de vins de l'entrepreneur Bourque.

Le procureur-général Caugrain intervient apparemment pour ne pas nuire aux défenseurs et, ces jours derniers il intentait lui-même à M. Bourque une poursuite en recouvrement de la somme de \$4,600.

Le Temps prétend que cette poursuite a pour but d'empêcher M. Bourque de rendre témoignage dans la cause de Boulton et Aubry.

Si M. Bourque vient témoigner dans la cause contre Aubry et Boulton, dit notre confrère, son témoignage servira contre lui-même lorsque sa propre cause viendra devant la cour.

La plainte du procureur-général allégués entr'autres les faits suivants :

1. Le 1er mai 1892 et le 1er janvier 1893, M. Bourque avait une réclamation contre la cité de Hull pour ouvrage exécuté dans la construction de la cour et de la prison, et qu'entre ces deux dates il aurait payé à M. Champagne, alors maire de la cité de Hull, la somme de \$2,000.

2. Entre le premier novembre 1893 et le 1er mai 1894, M. Bourque est accusé d'avoir payé, encore en rapport avec son contrat de la cour et de la prison, la somme de \$1,000 à M. le maire Aubry, et \$3000 à M. l'échevin Boulton.

3. Entre le 1er septembre 1892 et le 1er janvier 1893, M. Boulton est accusé d'avoir payé en rapport avec son contrat de l'aqueduc la somme de \$1,000 à M. L. N. Champagne, alors maire de Hull.

4. Enfin, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1894, M. Bourque est accusé d'avoir payé, en rapport avec son contrat de l'aqueduc, la somme de \$200 à l'échevin Brisebois et \$100 à l'échevin Raymond pour obtenir leur influence et leur vote dans les délibérations du conseil de ville.

La déclaration conclut en demandant à la cour de condamner M. Bourque à payer la somme de \$4,600 à la couronne.

HORRIBLE MASSACRE

La marche des troupes anglaises dans les Indes

Calcutta, 15.—Une dépêche de Simla dit que le colonel Kelly, le commandant des forces anglaises, qui, depuis le 25 mars, cherchait à atteindre Chitral par la voie de Gilgit, a réussi à franchir la passe de Shandar, le 7 avril. La colonne anglaise se trouvait alors à environ 60 miles de Chitral. La marche des troupes, qui était très difficile, est un véritable exploit. La passe de Shandar se trouve à une altitude de 4,000 mètres et ne peut être traversée par les bêtes de somme.

Le génie a dû opérer le transport des pièces de montagne et des canons de campagne sur une distance de sept miles. Une épaisse couche de neige recouvrait le sol et il faisait un froid intense. Beaucoup d'hommes ont eu les doigts couverts d'engelures.

On apprend que es lieutenants Fowler et Edwards, les deux officiers de la gar-

nison de Chitral qui ont disparu depuis quelque temps, ont été faits prisonniers à Reshun pendant une partie de polo à laquelle ils avaient été invités à prendre part.

Les indigènes les ont attaqués par surprise et vingt sapeurs du Bengale qui servaient d'escorte aux lieutenants ont été massacrés. Un sapeur du Bengale, qui accompagnait les lieutenants Fowler et Edwards et avait été fait prisonnier avec eux, a réussi à s'échapper. Il dit que M. Robertson, l'agent anglais qui défend le fort Chitral, a opéré une sortie dernièrement, mais qu'il a été battu après un court engagement dans lequel le lieutenant Gordon et plusieurs cipayes ont été tués.

NOUVELLES DE LA CÔTE NORD

Il y a beaucoup de malades et pas de médecins

Le dévouement des missionnaires

Le Progrès du Saguenay reçoit de la Côte Nord, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

"Je regrette de vous apprendre qu'il y a beaucoup de maladie sur la Côte Nord. Le rév. M. Samuel Bouchard, missionnaire de nos localités a été sur le chemin pendant tout l'hiver, jour et nuit, pour porter secours aux malades. Hier soir encore, il est parti à la raquette avec mon fils et deux autres hommes pour un camp indien, où l'un de mes hommes est mourant ; deux sont morts la semaine dernière dans ce camp. J'ai invité le rév. M. Bouchard à se reposer ici pour une nuit, mais il n'a pas eu ce loisir, d'autres malades réclamaient ses services et il est parti en "comie" avec ses chiens pour visiter ces pauvres gens. Vous n'avez pas d'idée à vos maisons du dévouement de ces pauvres missionnaires. Si nous ne les avions pas, nous ne pourrions pas vivre sur cette côte.

"Nous avons beaucoup de neige, pas de grands froids mais beaucoup de vent d'est et conséquemment une température peu saine.

"Je suis heureux de vous dire que notre population a toute la farine nécessaire. Il ne manque que du tabac et du thé. Le grand nombre est mieux coté hiver que la population de bien des villes."

Il nous semble que le gouvernement provincial devrait envoyer un médecin sur cette côte afin de porter secours à ces pauvres malades. La population de cette région inhospitalière se trouve dans une position terrible, lorsque la maladie fait des ravages chez elle, car il n'y a pas de médecin et les malades ne peuvent recevoir que les soins de la famille, soins qui en bien des cas ne sont pas suffisants.

Les ennuis de bronchites cessent immédiatement sous l'effet du Vin à la Créosote de Hêtre. En vente à la pharmacie Morin, 161 rue St-Joseph.



Les personnes qui pèsent et comparent

connaissent et achètent ce qu'il y a de mieux. La Cottolene, la nouvelle graisse à frire, s'est fait une vaste et étonnante popularité. Lorsqu'on l'a présentée au public, on l'a soumise à l'examen de savants chimistes, de médecins éminents et de célèbres cuisiniers. Tous ont déclaré que la

Cottolene

est un produit alimentaire naturel, sain et acceptable, meilleur que le saindoux pour tous les usages de la cuisine.

Le succès de la Cottolene appartient maintenant à l'histoire. Voulez-vous jouir d'une meilleure cuisine et d'une meilleure santé, qu'elle procure, en l'employant chez vous ?

En vente, chez tous les épiciers, en sceaux de 3 et 5 livres.

Fabriquée seulement par The N. K. Fairbank Company, Rues Wellington et Anne, Montréal.

REINE DE NUIT

DEUXIÈME PARTIE

UN DRAME DANS LA MER NOIRE

Chose bizarre ! Cette façon vague et énigmatique de rompre l'entretien, parut faire impression sur la femme voilée — point comme on pourrait le croire, en lui inspirant un sentiment de crainte pour elle-même, mais tout simplement en la rappelant à la prudence et à la circonspection.

Si le lecteur a reconnu en cette femme la princesse Annika Swani, venue là sur l'avis que lui avait donné son intendant de l'arrivée des tziganes mingréliens à Paris, il comprendra que la prudence et la circonspection lui étaient imposées. Sa vie depuis deux ans, se résumait en un seul espoir ; l'existence d'Alexandre Phasis.

Or, dès que ce Markus, témoin du drame l'un de ses auteurs sans doute, ne fut-ce que pour se débarrasser d'elle, refusait de répondre, n'osait affirmer la mort d'Alexandre, c'est que celui-ci, en effet, était encore vivant.

Alors son espoir devenait certitude et sa conduite se trouvait toute tracée : Au mutisme que ne pouvait vaincre l'appât d'une grosse somme d'argent, à la ruse que mettaient en œuvre ses adversaires, il fallait opposer une tactique nouvelle, c'est-à-dire ruser aussi elle, se contraindre, simuler l'indifférence et paraître abandonner toute recherche en ce qui concernait son fiancé.

Ce moyen était le seul qui pût la mettre sur la voie d'Alexandre, sans que celui-ci courût aucun danger. Eh bien, elle était décidée à y recourir, à user de ce moyen jusqu'à ses limites les plus extrêmes.

La veille encore la princesse avait voulu tuer son amant parce qu'elle croyait infidèle, et aujourd'hui, rassurée sur ce point, la seule pensée qu'une imprudence de sa part pouvait être fatale au prince, lui causait un tel émoi, qu'elle se sentait prête à tous les sacrifices, même à une nouvelle et plus longue attente.

Jouer la comédie ! Mais rien n'était plus facile, et toutes les femmes y sont aptes, quand le but à atteindre est le bonheur—ce qui était le cas de la princesse.

Sur ce point, sa résolution allait être mise à une rude épreuve, et elle allait donner la mesure de l'énergie de sa volonté !

Pendant qu'elle se livrait à ces réflexions, elle fut subitement atteinte par une violente émotion.

Depuis une minute, on causait dans une chambre voisine. Deux hommes qui venaient d'entrer dans cette pièce et dont on entendait pas résonner sur le parquet, s'exprimaient en langue mingrélienne. Involontairement, elle prêta l'oreille et il lui sembla qu'une de ces voix lui était connue—mieux que cela encore, que cette voix était celle d'Alexandre Phasis.

—Je suis folle ! pensa-t-elle, c'est l'accent du pays natal qui me trouble ainsi. Mais son émoi était si grand, qu'à coup sûr Markus s'en fut aperçu, rien qu'au mouvement de ses lèvres, si elle n'eût pris soin d'abaisser sa voilette jusqu'à son menton.

Le tzigane, lui aussi, écoutait ces voix qui, par intervalle, selon que les causeurs se rapprochaient ou s'éloignaient de la porte, se faisaient plus ou moins distinctes, et il semblait éprouver de ce voisinage une très vive contrariété.

Son regard se fixait sur la princesse comme s'il eût voulu, à défaut du visage, complètement invisible, deviner par son attitude quelles sensations elle éprouvait ; mais, par un violent effort de sa volonté, Annika parvenait absolument indifférente à ce qui se passait autour d'elle, à ce qu'elle entendait, et pourtant, en ce moment, son cœur battait bien fort.

Si Markus ne pouvait rien voir de l'émotion d'Annika, celle-ci, au contraire, lisait sur le visage du tzigane comme dans un livre ouvert ; et de ce qu'elle voyait là, elle concevait de justes appréhensions. Markus lui apparaissait comme un scélérat de la pire espèce.

Il fallait en finir.

Elle se leva. —Il se peut que vous ayez raison, monsieur, lui dit-elle ; je rendrai compte à qui cela intéresse de vos avis et j'appuierai mes soins à ce qu'on en tienne compte pour l'avenir. Tous mes remerciements.

Comme elle achevait ces mots, une porte s'ouvrit brusquement et les personnages qu'on entendait dans la pièce voisine firent irruption dans la salle à manger.

A la vue de la femme voilée, ils s'arrêtèrent tous les deux.

—Ah ! pardon ! fit le plus jeune, tout surpris de trouver là une dame inconnue en conférence avec Markus.

Oh joie !... C'était lui !... lui !... Alexandre Phasis, son ami, son amant, son fiancé !... lui qu'elle avait pleuré, le croyant mort, !... quelle cherchait depuis si longtemps et que le hasard plaçait en face d'elle !... Quelle surprise ! Quelle émotion à la fois douce et cruelle !...

Et elle était contrainte au silence... elle ne pouvait l'appeler, crier, tendre vers lui ses bras, lui dire : Je suis Annika... Je t'aime toujours... et, puisque je t'ai enfin retrouvé, viens... Soyons heureux !

Quel supplice ! Mais elle comprenait maintenant les paroles de Markus. Il avait dit vrai, cet homme, en signalant le danger qu'une investigation trop curieuse du passé pouvait faire courir à elle et à celui qu'elle aimait, et dans son cœur elle le bénissait de lui avoir inculqué la prudence.

En effet, l'existence d'un faux prince Phasis, riche, considéré, jouissant d'un état civil qui s'appuyait sur des titres réguliers—ceux soustraits jadis au malheureux prince Georges—craint, tant que la fraude ne serait pas dévoilée, un péril de tous les instants pour le vrai prince Phasis ; il fallait se taire, il fallait ruser et combattre l'imposteur par ses propres armes. Jusque-là aucune joie ne lui était permise.

Sous son épaisse voilette, elle eut un regard attendri pour Alexandre.

Mon Dieu, comme il était changé !... Pâle, amaigri, d'une simplicité de costume voisine de la pauvreté. Comment en était-il arrivé là ? Comment se trouvait-il en compagnie de ces musiciens tziganes ?... Il ne l'avait pas oublié sans doute... il la regrettait, il la cherchait !... Quels remords pour Annika qui l'avait cru infidèle !

Cette pensée l'obsédait. Pour y mettre un terme, fière, la tête haute, de cette allure de grande dame que nul ne possédait à un plus haut degré elle traversa la salle et sortit.

Dans l'allée, des pas résonnèrent derrière elle et elle s'aperçut qu'on la suivait.

Qui ? Elle l'ignorait. Elle n'osait se retourner.

Alors, elle se dirigea vivement vers la chaussée, son coupé était là.

Elle y monta prestement et, espérant échapper aux curiosités que sa présence à l'hôtel des tziganes avait pu faire naître elle dit à son cocher d'une voix brève.

—Au bois ! Nous verrons bientôt ce qui devait résulter de ce manège et qui la suivait.

XIV

Pruchot n'avait pas quitté son poste d'observation, en face de l'hôtel.

Il avait vu s'arrêter là, la voiture de place qui amenait Annika et une femme en descendant, puis s'introduire dans l'hôtel. Le fait n'avait rien qui pût attirer son attention et il lui importait peu de savoir qui était cette femme.

Cependant lorsqu'il la vit sortir, suivie d'Alexandre Phasis, lorsqu'il vit la voiture dans laquelle elle avait repris place, au lieu de rentrer dans Paris, prendre la direction du bois, et le prince la suivre, d'abord à pied, puis ensuite dans un fiacre pris à la station voisine, il eut en partie le sentiment de la vérité.

—Si c'était l'étrangère du faubourg, se dit-il, cette Mingrélienne qui s'est fait appeler Annika chez Marcelle Aubry, princesse Swani dans son hôtel des Champs-Élysées, et que ses voisins désignent sous le nom bizarre de Reine de Nuit !... Elle en a la taille, l'élégance et la démarche onduleuse !... Une voiture de place... voilée de façon à ne rien laisser voir de ses traits, tout cela indique qu'elle ne veut pas être reconnue, un mystère ! Que viendrait-elle faire chez ces musiciens ?... Chercher le vrai prince... qui s'empresse de la suivre du reste !... mais hier elle recevait l'autre !

Il fut interrompu dans ces réflexions par un cri nazillard qui venait de la rue de Passy et qui changea subitement le cours de ses idées. —... Chand d'habits !... Vieux habits à vendre !

Pruchot eut un sourire satisfait et son regard se porta vers la droite.

A l'entrée de l'avenue de la Muette, il aperçut deux hommes, l'un qui marchait sur le trottoir et l'autre, à quelques pas en arrière, sur la chaussée.

Le premier était Salem, venu à pied jusque-là en fumant son cigare ; le second était Camuzot le filant depuis qu'il avait quitté la rue Saint-Florentin, sous l'incarnation d'un marchand d'habits, le type le plus commode, à cause de sa vulgarité, pour ne point attirer l'attention.

Salem était entré dans l'hôtel.

Le commissionnaire et le marchand d'habits échangeaient un clinquant d'yeux.

Alors Pruchot... tant le candélabre auquel il...

l'avenue et entra dans le bureau de l'hôtel ; Camuzot, sur le seuil de l'entrée principale, faisait entendre cette fois mezzo voce, son cri... chand d'habits ! et comme si quelqu'un de l'intérieur lui eût fait signe ou l'eût appelé, il se glissa vivement dans l'allée et entra, aussi lui, dans le bureau qui se ferma aussitôt de l'intérieur d'un tour de clé.

Salem et Markus dans la grande salle à manger, étaient en face l'un de l'autre.

—Bonjour, Markus, fit Salem s'empressant de prendre la parole ; je suis heureux de te revoir, compagnon !

—Et toi donc ! répliqua le tzigane d'un ton narquois.

—C'est un plaisir que je n'espérais plus avoir.

—Plaisir est de trop, mais passons ! Dis que tu me croyais mort, ce sera la seule chose vraie : tout le reste est comédie et mensonge. Enfin, me voilà... vivant encore, ce qui te surprend d'une façon désagréable sans doute.

—Pourquoi donc ?

—Mais parce que tu te croyais bien sûr de l'impunité et seul à jouir du produit de l'assassinat des princes Phasis ? Markus est mort, te disais-tu, je me suis débarrassé de celui qui était à la fois le témoin et le complice du crime, je n'ai plus rien à redouter et aucun partage à faire. Eh bien, tu t'es trompé dans tes calculs, mon traître, celui que tu croyais victime de ta trahison et de ta lâcheté est toujours vivant et bien armé pour la vengeance.

Salem, en venant chez Markus, s'était préparé aux reproches, aux récriminations, à toutes les violences de langage de celui-ci, et il s'était fortement résolu à y demeurer indifférent, en apparence du moins.

—Markus est une brute que je méprisais par le sang-froid, avait-il pensé ; il s'agit simplement de laisser passer sa colère et lui persuader ensuite que je ne suis pour rien dans sa chute à l'eau ; l'intérêt et la cupidité feront le reste.

Et fidèle à ce programme, il restait parfaitement calme.

—Je ne te comprends pas, Markus, répliqua-t-il sans s'émouvoir. Il n'y a à coup sûr entre nous, une équivoque qui a besoin de s'expliquer. Ma présence ici, toute volontaire, au lendemain même du jour où j'ai connu ton arrivée à Paris, devrait suffire, cependant, à te démontrer que ma conduite avec toi n'a jamais pu justifier ni un reproche ni une menace de vengeance.

Markus, resté debout, fit deux pas vers Salem.

—Tu mens ! lui dit-il violemment, tu mens !

Salem haussa les épaules.

—Voyons, mon camarade, expliquons-nous, cela vaudra mieux que des injures que toi-même regretteras tout à l'heure.

—Jamais ! fit Markus.

A ce moment le chien lévrier, toujours le museau allongé vers le feu, releva la tête et se mit à grogner sourdement.

Markus, dans sa colère, le frappa d'un coup de pied.

Le chien se leva, regarda son maître comme s'il eût voulu lui faire un reproche de sa brutalité et changeant de place vint se coucher à plat ventre en face de la porte qui communiquait avec le bureau de l'hôtel.

Là, les yeux braqués vers cette issue, les oreilles dressées, les crocs menaçants, il continuait ses grognements, mais à la muette, c'est-à-dire sans faire entendre aucun son.

Ni Markus, ni Salem ne prenaient garde à cette sorte de minique. C'était une faute !

—Tu n'es venu ici qu'amené par la crainte, reprit Markus.

Hier, dans le faubourg Saint-Honoré, ayant reconnu ma voix dans ce nom de Salem que je jetais à ton oreille, tu as été épouvanté d'apprendre ainsi que je n'avais pas trouvé la mort dans les flots de la mer Noire où tu m'avais poussé endormi, et tu t'es empressé de m'écrire pour m'annoncer ta visite.

—Ah ! répliqua Salem, tu t'expliques enfin, et je commence à comprendre tes emportements et tes menaces. Les unes et les autres ne sont pas fondées, et je vais m'expliquer avec toi.

—Mais auparavant, laisse-moi te dire qu'innocent de l'action dont tu m'accuses, je ne suis point venu ici par crainte et encore moins à cause de ce nom de Salem que tu aurais, me dis-tu, jeté à mon oreille.

—Hier dans la journée, en effet, je suis allé en voiture au faubourg Saint-Honoré, mais je ne t'y ai pas vu et n'ai pas entendu qu'on m'y appelât de ce nom de Salem que tu estimes être une menace. Tu conviendras, dans tous les cas, que cette rencontre n'eût point suffi à m'apprendre ton adresse. Ce qui est vrai, c'est que, hier soir, je me suis présenté à la réception de l'ambassadeur de Russie et c'est là, à ma grande surprise, j'en conviens, que je t'ai vu au milieu des musiciens tziganes.

—C'est là aussi que j'ai su, par un des attachés d'ambassade, où tu demeurais ; et bien heureux de cette rencontre qui allait enfin me permettre d'apprendre les causes d'une disparition demeurée toujours inexplicable pour moi, mon pre-

mier soin a été d'accourir vers toi pour te tendre la main et me libérer d'une dette que je n'avais point oubliée. Voilà la vérité, camarade.

Laplomb de Salem, donnant à ses agissements une explication si plausible, commença à en imposer à Markus ; Salem le comprit et s'empressa de continuer.

—Quant à l'abominable accusation que tu formules contre moi...

—Oui, parlons-en un peu, l'interrompt Markus de ce que tu oses appeler mon inexplicable disparition.

—Je m'empresse d'y arriver, car sur ce point, je suis sans reproche. Nous filions par une bonne brise vers Poti, j'étais au gouvernail. Tu dormais sur le pont. Bercé par la vague, amolli par cette nuit chaude et céda malgré moi à un invincible sommeil, je finis par m'assoupir. Tout à coup je me réveillai, la barque talonnait sur les bas-fonds ; j'avais inconsciemment lâché l'échouage, et, sans direction, abandonnée à elle-même, la barque menaçait de sombrer. Je t'appelai aussitôt, je te cherchai des yeux. Point de réponse... j'étais seul à bord... et c'est un vain que, dans la nuit noire, ma voix criait : Markus ! Markus ! aucun autre voix ne me répondait.

—Qu'étais-tu devenu ? Est-ce volontairement que tu avais quitté la barque ? Était-ce un accident qui t'avait jeté dans les flots ? L'opacité des ténèbres ne me permettait pas d'approcher du rivage et j'attendis là où j'étais, en évoluant par petites bordées, un son ou un bruit, un appel qui me révélât ta présence. Rien !... Je continuai ma route, espérant que si tu vivais encore, tu me rejoindrerais le lendemain à Poti. Je t'y ai attendu... plusieurs jours... inutilement. C'est alors que te croyant mort, je me suis rendu à Batoum pour vendre ma barque et ma maison et ensuite quitter l'Asie. Tu sais quels étaient mes projets !...

—Oh ! tu as la langue dorée, je ne l'ignore pas : ton père un prêcheur de synagogue, t'a appris à tromper les hommes ; mais si crétule, si simple d'esprit que je sois, je ne me laisse pas prendre à tes fourberies.

—En ce cas, dis-moi dans quel but je serais débarrassé de toi ?

—Mais...

—Ce n'était pas à coup sûr, pour ne te point donner ma barque et ma maison, une valeur de quelques écus bien insignifiante à côté du trésor des princes Phasis, dont l'entière propriété m'appartenait.

—Hé ! fit Markus, croyant avoir trouvé un argument sans réplique, tu redoutais peut-être une trahison !

—De ta part ? Allons donc n'es-tu pas mon complice ? J'ai tué Georges Phasis et l'ai jeté à la mer, c'est vrai ; mais toi, tu as poignardé son fils Alexandre et, comme moi, poussé son cadavre dans les flots. Me livrer à la justice serait en même temps t'y livrer toi-même.

Markus eut un sourire vainqueur.

—Si les choses se fussent passées comme tu le dis, c'est possible ; heureusement pour moi et malheureusement pour toi, il en a été autrement.

—Tu plaisante ! fit Salem, croyant à quelque piège de son ancien complice.

—Aucunement, répliqua celui-ci ; jamais je n'ai parlé plus sérieusement.

—Quoi ! s'écria le bandit arménien, tu n'as pas frappé Alexandre Phasis, tu n'as pas jeté son cadavre à la mer ?

—Si fait !

—Eh bien ?

—Eh bien, Alexandre Phasis tenait, paraît-il, extraordinairement à la vie, car il a résisté à tout cela.

—Comme toi et moi... et je dois convenir que j'ai aidé considérablement à ce résultat en lui prodiguant tous mes soins, en lui donnant les moyens de quitter la Mingrèce et en assurant son existence depuis ce jour-là jusqu'à aujourd'hui.

Cette révélation était écrasante pour Salem.

Il ne pouvait croire à sa sincérité.

Comment Alexandre Phasis, frappé d'un furieux coup de poignard et ensuite jeté à la mer loin de la côte, avait-il pu être sauvé ? Comment la victime et l'assassin s'étaient-ils ensuite rencontrés ? Tout cela semblait invraisemblable et tenait du prodige.

—Tu mens ! dit à son tour Salem à Markus.

Mais au fond la crainte le talonnait. Puisque Markus avait pu échapper à la mort, il n'y avait réellement rien d'impossible à ce que pareille chance fût arrivée au prince Phasis. Il est vrai que Markus n'avait pas, comme l'autre, une roue de cinq à six pouces de fer dans le corps.

—Comme il te plaira ! répondit froidement le tzigane.

Les rôles changeaient. C'était à Markus maintenant d'être calme.

—J'ajoute, reprit-il, qu'il serait absolument inutile et même fort dangereux pour toi de faire sur ton ancien compagnon ou sur Alexandre Phasis, une nouvelle tentative d'assassinat ; au surplus, lui, est à l'abri de tes coups : quant à moi, j'ai pris mes précautions.

—Hé ! fit impatientement Salem, qui te dit que je veuille recourir à la violence

contre toi ou ton protégé ! Votre existence à l'un et à l'autre m'importe peu. De toi, je te le répète, je n'ai rien à craindre...

—Peut-être ! dit Markus en ricanant, mais tu ne saurais en dire autant des agissements du prince.

—En supposant qu'il vive, ce dont je doute, je le mets au défi de justifier de son indéniable ; là-bas, en Mingrèce, sa tête est mise à prix ; ici, il essaierait vainement de lutter contre moi. J'ai une possession d'état reconnue, constatée, solidement établie, des titres qui en justifient, des relations, des amis dévoués, la richesse ; lui, il est geu, il a pour toute protection, la tienne... C'est si peu de chose, qu'il me suffirait d'un mot pour qu'on te conduisit demain à la frontière. Avoue, camarade, que tous les deux vous n'êtes guère redoutables.

—Il se peut... si tu disais vrai... mais Alexandre Phasis a mieux que ma protection.

—Quelque grande dame peut-être qui l'adore et vieillit sur lui, dit plaisamment Salem.

—Hé ! camarade, il se pourrait que tu brûlasses !... Arrivé ici une demi-heure plus tôt, tu aurais eu la preuve que ta supposition ne s'éloigne pas trop de la vérité.

—Vraiment !... j'y aurais rencontré sans doute une duchesse... ou une princesse en visite chez de misérables vagabonds, racleurs de cordes, quand ils ne sont pas détresseurs de grands chemins !

Cette injure, dans la bouche de Salem, piqua au vif Markus.

—Tu oublies ton ancien métier !... voleur et assassine ! grognela-t-il.

—Et toi, répliqua Salem, que tu l'as fait avec moi, ce métier, et que tu en as partagé les profits. Mais assez de récriminations. C'est du temps perdu. Je t'ai rapporté 2,000 roubles, c'est ce que j'ai tiré de la vente de ma barque et de ma maison. Comme elles étaient le prix de ton concours, cette somme t'appartient. Avec les intérêts : 500 roubles, que j'ajoute à la somme principale. Soit, en agent de France, 10,000 fr. Les voici :

Et en même temps Salem tira de la poche de son pardessus un petit paquet de billets de banque.

Markus s'en empara aussitôt.

—N'oublie pas que c'est le prix de ton silence, lui dit Salem.

—En face de la justice c'est convenu. Mais il y a autre chose.

—Quoi donc ?

—La vie d'Alexandre Phasis !... A combien l'estimes-tu ?

—Ah ! dit Salem en souriant, je retrouve enfin le Markus d'autrefois ! S'il en est ainsi, jouons francs jeu. Tu affirmes qu'Alexandre Phasis est vivant ?

Je l'affirme et je suis prêt à en fournir la preuve.

—Et à me livrer le personnage ou plutôt à me vendre sa vie !

—Ceci ou cela à ton choix, pourvu que tu y mettes le prix.

—Combien ?

—Je pourrais te demander la moitié du trésor des princes Phasis... Oh ? j'en connais le chiffre !... Mais tu dois l'avoir singulièrement écorné depuis deux ans, et puis il convient que tu continues à jouer dignement le rôle de prince.

C'est cinq cent mille francs que je te demande.

Salem fit un geste.

—Tu sais ! ajouta Markus, ça ne se discute pas... et si tu refuses, c'est Alexandre Phasis qui profitera du marché... il ira jusqu'à un million, lui !

Salem était un de ces hommes qui ne sont jamais arrêtés par un sacrifice à faire pour arriver à leur but.

Il le reconnaissait, la vie d'Alexandre valait à coup sûr mieux que la somme demandée par Markus. Vivant, le prince était un danger, c'était la lutte et une lutte dont l'issue demeurait incertaine ; mort, Salem n'avait plus rien à redouter de personne ; il épousait la belle et riche princesse Swani, et ce mariage, qui donnait à la fois satisfaction à sa passion et à ses intérêts, le rendait inattaquable, assurait sa fortune et sa position.

Tous ces résultats n'étaient point trop payés par l'abandon d'une somme de cinq cent mille francs.

Il lui avait suffi d'un court instant pour faire ces réflexions.

—Tu te trompes sur mes intentions, dit-il à Markus. Je ne refuse pas au contraire ; mais tu dois comprendre que je n'ai pas 500,000 francs à te donner sur l'heure. Et puis j'ai certaines précautions à prendre. Je ne blâme pas ton habileté, l'emploi de moyens que le hasard a mis en ta possession. A ta place j'agirais sans doute ainsi que tu le fais. Je me défends, voilà tout, et j'entends cette fois bien assurer l'avenir.

—Oh ! si l'on s'agit que de cela, nous serons facilement d'accord... pourvu que tu me donnes de sérieuses garanties.

—Viens chez moi demain matin, avant dix heures ; nous arrêterons nos moyens d'action, et ces garanties que tu demandes te seront données. Mais cette femme, cette protectrice du prince dont tu me parlais tous à l'heure...

—Oh ! fit Markus, cela n'est rien tant

que nous sorons unis.  
—En ce cas, à demain ; sois exact.  
—Compte sur moi.  
Les deux hommes s'étaient levés et se dirigeaient vers l'issue qui donnait sur l'entrée principale de l'hôtel ; le chien, tout en grondant sourdement, les suivit. Mais, cette fois encore, Markus ne prit garde à la manifestation inquiète de l'animal.

Lorsque la porte se fut refermée derrière eux, celle du bureau s'ouvrit lentement et deux têtes, l'une souriante, l'autre effarée et ahurie, se montrèrent dans l'entrebaïlement. C'était Pruchot en commissionnaire et Camuzot en marchand d'habits.

—Eh bien ! dit le premier en s'adressant à son compagnon, tu as entendu et compris n'est-ce pas ?

—Oh ! parfaitement !... des bandits quoi !

—Tout devient clair et la besogne se simplifie.

—Parbleu !... il nous suffit de les arrêter.

—Je m'en garderai bien !

Mais...  
—Ami Camuzot, me suis-je trompé jusqu'ici ?

—Non ! Alors emboîte-moi le pas et contente-toi de me seconder... Je réponds du succès.

—Soit ! fit Camuzot avec un soupir, tu es mon chef et je reconnais la supériorité de ton intelligence.

—Mon intelligence, en ce moment, travaille à te faire nommer brigadier, dit Pruchot. Là ! es-tu satisfait ?

—Satisfait et dévoué... A la vie à la mort.

Un bruit de pas se fit entendre.

—On revient ! dit Pruchot, filons !

Et les deux agents refermèrent la porte et quittèrent immédiatement l'hôtel.

XV

Depuis la veille au soir, Marcelle attendait Salem, et celui-ci, malgré l'engagement qu'il en avait pris, ne s'était pas présenté chez sa maîtresse. La malheureuse fille concevait de cette absence une inquiétude mortelle, et chaque heure qui s'écoulait donnait naissance aux plus douloureuses angoisses.

Cette princesse Swani, cette mingrélienne qui avait appelé le faux Alexandre chez elle, Marcelle savait maintenant que c'était l'inconnue qu'on désignait dans le faubourg sous le nom de Reine de Nuit, et dont l'hôtel solitaire recevait jadis, presque chaque soir, les visites de son ancienne demoiselle de compagnie.

Qu'était devenue Annika ? Marcelle l'ignorait. Mais, quelles que fussent les affirmations de son amant à propos de celle-ci, elle n'en persistait pas moins à voir dans la jeune étrangère une ennemie dangereuse, et dans sa subite disparition la menace d'un nouveau piège tendu à la confiance de son cher prince.

Cette dernière crainte surtout s'affirmait plus nettement encore du rendez-vous provoqué par la princesse Swani — la protectrice ou l'amie d'Annika ! N'était-ce pas à l'instigation de celle-ci que ce rendez-vous avait été demandé par la princesse ? Et de fait, elle s'en souvenait justement, le billet de l'étrangère n'en indiquait point le motif. Enfin, que s'était-il passé dans cette entrevue ? Autant de questions insolubles pour Mlle Aubry, autant de points noirs qui l'attristait profondément.

Bien plus encore : il lui semblait au milieu de ces choses confuses, inexplicables, mystérieuses, que d'invisibles lacs s'étendaient peu à peu sur elle, l'enveloppaient de liens qui paralysaient tout son mouvement et faisaient d'elle un être incapable de toute lutte et condamné irrémédiablement à l'éternel souffrance.

—Etait-ce donc ainsi qu'elle devait expier sa fuite de la maison paternelle, ses vices ambitieux d'abord, puis ensuite sa passion pour le beau Mingrélien ?

N'avait-elle donc pas racheté sa faute par l'amour le plus sincère qu'il eût au monde ?

Par moments une sorte de crainte jalouse entrant dans son cœur : la pensée d'un abandon de la part de son amant surgissait tout à coup en elle.

Que deviendrait-elle si jamais il manquait à ses serments, s'il en aimait une autre ?

Ce serait la mort à coup sûr ! Mais bien vite, elle chassait la pensée douloureuse.  
—Non ! non ! s'écriait-elle, cela n'est pas possible !  
Le soupçon même était déjà de trop, c'était une offense gratuite qu'elle faisait à la dignité de l'homme dont elle était l'esclave.  
—S'il n'est pas près de moi, se disait-elle, c'est qu'un danger le menace, c'est que sans doute il est tombé dans un guet-apens.  
On voit combien Marcelle, aveuglée par l'amour, trompée par les apparences, plaçait haut en son cœur et dans son estime l'âtre misérable à qui elle s'était donnée.

succombé son amant dans l'hôtel de l'étrangère, elle accourait affolée vers l'une des fenêtres donnant sur l'hôtel et le jardin de la princesse mingrélienne, et là, le visage collé aux vitres, son regard interrogeait anxieusement tous les détails de l'hôtel, toutes les issues, toutes les fenêtres, et dans le jardin, les bosquets, les charnelles, le petit bois au milieu duquel s'élevait dans l'avenue Gabriel, le pavillon à moitié caché sous les frondaisons des arbres verts et les larges feuilles panachées de jaune d'or des houx du Japon.

L'hôtel, depuis quelques jours, n'avait plus l'aspect solitaire et attristé d'autrefois ; on y sentait la vie, le mouvement ; on devinait là, derrière ces fenêtres brillamment éclairées, toutes les somptosités du luxe, et, par le va-et-vient affairé de nombreux domestiques, la présence du maître.

Mais aussi rien d'apparent ne venait confirmer les craintes affreuses qui assaillaient l'âme de Marcelle.

C'est de cette façon qu'elle avait passé la soirée, la veille, allant de la fenêtre à la porte, écoutant ici, cherchant à saisir, au milieu des bruits de Paris, le roulement d'une voiture dans la cour, et la vibration du timbre annonçant l'arrivée du prince ; regardant là dans l'espoir de faire une découverte qui serait pour elle la révélation de la vérité.

C'est également de cette façon qu'elle employa la journée du lendemain, comptant les heures et passant par toutes les alternatives de l'espoir et de la crainte.

A quatre heures de l'après midi, elle n'y tint plus.

Elle sonna un domestique et ordonna d'atteler.

Puis vivement elle se mit en mesure de sortir.

Tout à coup le timbre du rez-de-chaussée résonna par deux fois.

C'était ainsi que s'annonçait Salem.

Marcelle l'entendit et une joie immense envahit son cœur.

—Ah ! dit-elle toute rayonnante, c'est lui.

Et, congédiant sa femme de chambre qui l'habillait, elle courut au-devant du faux prince.

Celui-ci franchissait les escaliers.

Elle était là sur le seuil du petit salon, un peu pâle encore, mais l'œil souriant, la lèvre émue et tremblante.

Elle l'attira vers elle et sans même prendre le temps de fermer la porte, elle s'écria :

—Toi !... toi !... enfin !

Il y avait dans ces trois mots exclamation et l'accent qu'elle y mettait tout un poème d'amour qui eût enivré de joie un homme épris. Hélas ! il n'aimait plus Marcelle ; il en aimait — ou pour mieux dire, il en convoitait une autre : la princesse Swani, et s'il se trouvait à cette heure — en sortant de l'hôtel de la chaussée de la Muette — chez Marcelle, c'est qu'il voulait préparer les voies d'une séparation définitive entre lui et Mlle Aubry.

Tout un plan s'était subitement élaboré dans son esprit pour arriver à ce résultat, et il s'empressait d'accourir en posant les assises.

Marcelle l'interrogeait du regard et de la voix.

—Que s'est-il passé ?... Pourquoi n'es-tu pas venu hier ?... lui demandait-elle.

Lui, tout souriant d'abord — de ce sourire qui affolait Marcelle — rendait à la jeune fille ses paroles d'affection. Puis soudain, d'un ton grave, il lui dit, en la faisant s'asseoir sur un pouf en prenant place à côté d'elle :

—Tenez, petite princesse nous avons à causer sérieusement.

Marcelle, les deux mains posées sur les épaules de son amant, impatiente, attendait qu'il s'expliquât.

—Pourquoi je ne suis pas venu hier ? reprit-il c'est que j'ai passé toute la soirée à l'ambassade.

La jeune fille eut une moue très accentuée.

—Je comprends ! fit Salem, se retenant pour ne point rire de cette jolie grimace. Tu trouves que j'aurais dû rester moins longtemps à l'hôtel de la rue St-Dominique et venir passer quelques instants avec toi ; en d'autres termes que ta compagnie vaut pour le moins celle de l'ambassadeur. C'est exactement ma manière de voir ; mais il fallait à tout prix que je parlasse au représentant du tzar et ce n'est qu'un peu après minuit que j'ai pu obtenir audience.

—Il s'agissait donc de choses bien graves ? demanda Marcelle.

—Très graves ! répondit Salem, se composant cette fois un visage plus sérieux encore. Et cela m'amène tout naturellement à ta première question : que s'est-il donc passé ?... Je suppose, ma belle amie, que vous faites allusion à mon entrevue avec la princesse ?

Marcelle eut de la tête un signe affirmatif.

—Eh bien, sachez donc que la princesse Swani est une de mes compatriotes et de plus une amie de ma famille ; son père, parait-il, était très lié avec le mien. J'ignorais ces détails, ce qui s'explique par mes longues absences. Elle arrive de Mingrélie et avait à me communiquer de grandes nouvelles, et j'ajoute tout de

suite de bien mauvaises nouvelles !

—Te concernant ?

—Oui. Je me croyais à la veille de rentrer en grâce auprès de mon souverain et d'être remis en possession de mes immenses domaines. C'était une erreur, une chimère qu'il faut abandonner. Mes ennemis là-bas, c'est-à-dire le Dadian et ceux qui se sont emparés de mes biens, sont plus acharnés contre moi que par le passé. Il me faut renoncer à l'espoir que je caressais de rentrer dans mon pays, d'y reprendre mon rang et ma fortune ; et même, m'a dit la princesse, peut-être est-il utile de me faire oublier pendant un certain temps.

—On en voudrait à ta vie ! s'écria Marcelle.

—C'est afin d'être édifié sur ce point et quelques autres, continua le perfide Salem, tout à fait dans son rôle de fourbe, que je me suis rendu à la réception de l'ambassadeur.

—Et il a confirmé ces fâcheuses nouvelles ?

—A peu près. C'est-à-dire qu'il m'a conseillé beaucoup de réserve dans mes relations, une extrême prudence avec les étrangers, ou ce qui vaudrait mieux encore, un voyage, une absence.

—Oui ! je comprends... on a soudoyé des assassins !... Ah ! ma vie est perdue maintenant !

Salem essaya d'une protestation.

—Puis-je donc être tranquille, heureuse te sachant menacé de toute part, en danger de mort ! dit Marcelle en proie au plus violent désespoir. Mais il est un moyen.....

—Lequel ?

—Ne me quitte plus... reste ici. Nul n'osera venir t'y chercher. Au besoin, je saurai te défendre ; je me jetterai, s'il le faut, entre toi et le poignard.

—Folle ! folle ! chère folle ! répliqua Salem, jouant l'émotion, tu n'y songes pas ! Est-ce que le prince Alexandre Phasis peut vivre ainsi... chez sa pupille ! une pupille de dix-sept ans... plusieurs fois millionnaire ! Que dirait le monde ?... Que penseraient mes amis, mes compatriotes ?... Je serais un homme déshonoré, et toi...

—Oh ! moi, s'écria Marcelle en l'interrompant, je n'ai point le souci de ce que diront le monde, mes proches, ceux qui m'entourent. Déjà je les ai froissés, j'ai encouru leur blâme et leur jugement en quittant le toit paternel... peu m'importe, dans le présent et dans l'avenir, l'opinion publique ! Il n'est qu'un seul bien dont je ne puis consentir à faire le sacrifice : c'est toi, c'est ton amour !

—Et tu serra tendrement sur son cœur.

—Que je t'aime ! lui dit-il. Mais, chère adorée, tu oublies qu'un homme de ma condition et de mon rang a des devoirs à remplir envers lui-même et envers les autres, et qu'il ne peut se départir de certaines lois morales sans encourir la déconsidération générale. Voudrais-tu donc qu'un stigmate d'infamie s'attachât au nom de ton époux ?

—Et qui oserait l'y attacher ? demanda Marcelle en contemplant fixement Salem comme si elle eût voulu lire dans sa pensée.

—Mais...  
—Cette femme peut-être !... cette princesse mystérieuse qui t'a fait appeler chez elle ?

—Elle et d'autre !... tous le monde !

—Elle est jeune cette femme ? demanda Marcelle, atteinte tout à coup d'une jalousie inconsciente.

Salem eut une seconde d'hésitation.

—Oui, répondit-il enfin résolument.

—Belle ?

—Il me semble... une beauté brune !

—N'est-ce point cette étrangère qu'on appelle Reine de Nuit ?

—Sans doute.

—Elle recevait chez elle Annika ma demoiselle de compagnie...  
—Une pauvre folle !

—Folle ou non, elle la recevait... elle la protégeait !... elle la reçoit et la protège peut-être encore !... N'est-ce point une ennemie, que cette étrangère !

—Oh ! fit Salem, comme s'il protestait énergiquement contre une pareille inculpation qui le blessait.

L'accent qu'elle y mit éveilla le soupçon chez Marcelle.

—Jeune, belle... et tu prends sa défense !... L'aimerais-tu donc ? demanda-t-elle.

Salem s'aperçut qu'il s'éloignait du but qu'il s'était fixé en venant là.

—Mais tu es plus belle et plus jeune que la princesse Swani ! répliqua-t-il vivement. Pour que je l'aimasse, il faudrait que j'eusse cessé de t'aimer... Tu no le crois pas !

—Oh ! non ! non ! s'écria Marcelle, car si cela était, à l'heure même je cesserais de vivre.

—Eh bien... écoute... Pour déjouer la haine de mes ennemis, et aussi pour te donner une nouvelle preuve de mon amour, reçois la confidence de mes projets. Si tu y consens nous irons chercher un refuge dans ma petite maison des coteaux d'Auvers.

La joie, le bonheur, débordait dans Marcelle.

—Vrai ! vrai ! s'écria-t-elle avec un accent de tendresse dont la plume ne

pourrait rendre la touchante expression.

—Oui !... dans quelques jours.

—Pourquoi pas tout de suite ?

—Parce que j'ai à prendre certaines dispositions qui vont rendre nécessaire notre nouvelle existence. Mais s'empresse d'ajouter Salem, ne craignez rien pour votre amant, ma belle amie ; je vous promets de veiller sur moi et de me défendre contre toutes les attaques.

—Hâte-toi ! dit Marcelle, car ces quelques jours vont me paraître bien longs.

—Et à moi donc !

—Mais je te reverrai ?

—Pas avant la veille de notre départ... Je veux dépister toutes les curiosités, toutes les recherches que mon absence pourrait faire naître. Ecris-moi chaque jour... pense à moi !

—Puis-je donc faire autre chose !

Puis la quittant comme à regret, il lui dit :

—A bientôt !... à toujours !

Et il partit laissant la pauvre Marcelle l'abandonnée ! — en proie à la plus vive inquiétude, aux plus mortelles angoisses que faisait naître en elle l'horrible crainte du danger que courait son amant.

Le traître Salem, dès qu'il fut dehors, eut un sourire.

—M'en voilà débarrassé, se dit-il. Et maintenant courons bien vite chez mon adorable princesse.

XVI

Il nous faut revenir à la princesse Swani que nous avons laissé gagnant le bois de Boulogne par la porte de Passy.

Si l'on veut se rappeler qu'elle avait pris une voiture de place pour venir chez Markus, on ne sera pas surpris d'apprendre que le fiacre dans lequel était monté Alexandre Phasis n'avait eu aucune peine à la suivre.

Le coupé de la princesse, après s'être engagé dans le bois, se dirigea vers le lac inférieur dont il fit le tour.

A l'entrée de la route de Longchamps, Annika Swani ayant regardé derrière elle pas le vasistas, aperçut à trente pas environ un fiacre à caisse jaune qui, aussi lui, longeait le chemin de ceinture du lac inférieur. Mais elle n'y fit pas grande attention.

Toutefois, la couleur de la caisse et le costume blanc du cocher restèrent dans sa mémoire. Et comme son cocher, à elle, semblait hésiter sur la voie à suivre, elle lui dit :

—Prenez la route de Suresnes et faites le tour du pré Catalan.

Puis elle se blottit au fond de la voiture et se plongea dans la méditation. Elle estimait la situation grave et voulait y réfléchir.

Les voitures et les promeneurs étaient rares ce jour-là au bois. Le coupé qu'elle occupait marchait de cette allure somnolente qui caractérise les voitures de place de Paris, rien ne la troublait dans ces réflexions.

Les paroles énigmatiques et en même temps menaçantes de Markus et la présence bien surprenante d'Alexandre Phasis au milieu des musiciens tziganes occupaient sa pensée.

Certes, il y avait lieu de tenir compte de l'avis de l'ancien batelier de la mer Noire, de l'un des misérables qui avaient trahi et dévoué Alexandre et son père, et elle y était bien décidée. Mais comment celui-là se trouvait-il en compagnie de l'un des assassins de celui-ci ? C'est donc qu'une partie du drame s'était accompli là-bas, dans la nuit terrible de la fuite, était inconnu d'Alexandre ? C'est donc qu'elle-même n'en connaissait ni les détails ni les épisodes ?

Cette ignorance lui imposait la plus grande réserve et l'obligeait à manœuvrer désormais avec une prudence extrême. Non seulement elle ignorait certains incidents du passé, mais encore elle ne savait rien des projets de Markus, et cependant sans aucun doute, le bandit n'était point venu en France, à Paris, dans le seul but d'exhiber des musiciens tziganes ; il devait y avoir été attiré par quelque coup de traîtrise, par quelque combinaison diabolique dont l'epjeu serait la vie d'Alexandre.

Markus et son ancien complice, ce Salem qui avait usurpé le nom et la fortune des Phasis, d'accord tous les deux, bien certainement, tendaient au malheureux jeune homme un dernier guet-apens où celui-ci devait laisser son existence.

Oh ! mais maintenant qu'elle le savait vivant, maintenant qu'elle l'avait retrouvé, elle saurait bien le protéger et le défendre !

Il était vivant, le seul homme qui eût fait battre son cœur, le seul homme qu'elle pût aimer !... Elle venait d'en avoir la preuve.

Quel bonheur ! tout le reste n'était rien — les souffrances et les angoisses du passé, les craintes pour l'avenir, elle oubliait tout cela devant l'immense joie qui emplissait son cœur et qui se résumait par ces mots : Il vit !

Mais comment préserver Alexandre des embûches que devenait lui tendre ses ennemis ? Comment arriver à lui faire conquérir son nom et sa fortune ? Comment

punir les assassins du prince Georges ?

C'est ce qu'il fallait chercher, et c'est à quoi elle rêva longtemps.

—J'ai trouvé ? s'écria-t-elle tout à coup.

Et un sourire illumina ses traits. Son plan se dressait visible dans son esprit ; le succès en était certain ; Alexandre lui devait tout : sa vie quelle saurait, son nom qu'elle lui ferait rendre, sa fortune dans laquelle il rentrerait, quelle satisfaction pour elle !

Cependant son sourire s'éteignit à la pensée d'avoir à souffrir à ses côtés la présence et les galanteries de l'infâme Salem, à celle plus douloureuse encore de la comédie que allait s'imposer, du rôle qu'elle allait jouer et qui pouvait plonger Alexandre dans le désespoir.

Hélas ! Elle n'avait pas d'autre moyen d'arriver à la confusion des criminels et au salut du prince Phasis, c'est-à-dire à la réalisation, pour lui et pour elle, de tous les rêves de bonheur conçus autrefois.

A ce moment, elle jeta un nouveau regard derrière elle par le vasistas.

La voiture à caisse jaune, montée par un cocher en costume blanc, était toujours là.

—Encore cette voiture ! fit Annika Swani. C'est singulier !... Me suivrait-on ?... Je vais bien voir.

Elle ordonna à son cocher de reprendre la route de Suresnes, de pousser jusqu'à la grande cascade et de s'arrêter là.

Aussitôt la voiture à caisse jaune s'empressa de suivre le même chemin.

Arrivé à la grande cascade, le coupé de la princesse s'arrêta.

Le fiacre en fit autant.

Mais tous cela pouvait être l'effet du hasard.

Elle voulut poursuivre l'épreuve.

—A la porte de Suresnes ! dit-elle à son cocher.

Quand la voiture se trouva engagée dans la grande avenue, en face du moulin à vent, la princesse se retourna de nouveau et put s'assurer que le fiacre roulait toujours à vingt pas derrière elle.

—Prenez par Longchamps, Boulogne et les petits sentiers du bois, ordonna-t-elle à son cocher. Vous gagnerez ainsi la porte de la Muette, l'avenue d'Eylau et le faubourg Saint-Honoré.

Le cocher obéit à gauche et fut immédiatement imité par celui de la voiture jaune. Le deux voitures roulèrent ainsi à distance jusqu'à la sortie du bois.

—Plus de doute ! se dit Annika, on me suit. Est-ce Alexandre ?... M'aurait-il reconnue ? N'est-ce pas plutôt quelque émissaire de ce Markus ou même, peut-être, Markus en personne ? Qu'importe ! Ni l'un ni l'autre ne doivent savoir quelle femme s'est présentée aujourd'hui à l'hôtel de la chaussée de la Muette.

Dans un des petits sentiers, une tentation l'assaillit.

L'endroit était absolument solitaire.

—Si c'était Alexandre ! se dit elle, il me suffirait de faire arrêter ma voiture, de lever ma voilette et de me montrer à lui. Tous les deux dans les bras l'un de l'autre ! Quelle joie !... Ah ! cette pensée me rend folle !

Puis, aussitôt, repoussant la tentation.

—Non ! non ! reprit-elle, point d'égoïsme !... il faut le sauver d'abord... il faut souffrir dans le présent afin d'assurer le bonheur dans l'avenir.

Le coupé descendait maintenant l'avenue des Champs-Élysées et, par la rue du Cirque, arrivait à l'hôtel de la princesse.

Un embarras de circulation dans le faubourg Saint-Honoré avait un instant arrêté la course du fiacre jaune.

Il arriva en face de l'hôtel juste au moment où le coupé regagnait la station voisine et où la grande porte cochère se refermait derrière Annika.

La portière du fiacre s'ouvrit précipitamment et ce fut Alexandre Phasis qui en sortit.

—Trop tard ! murmura-t-il en se jetant sur le trottoir.

Il se calma en face de l'hôtel.

—C'est ici qu'elle est entrée !... chez elle sans doute !... Mais derrière ces grands murs, il doit se trouver une fastueuse habitation... Qui donc demeure là ?... L'inconnue de tout à l'heure, cette femme dont la présence chez Markus m'a si étrangement troublé et ému ?... Pourquoi ce trouble, cette émotion ?... Elle était voilée... enveloppée dans un manteau de fourrure... Je n'ai vu aucun de ses traits, pas même entendu sa voix, et voilà que sans plus réfléchir, subissant un entraînement incompréhensible, irrésistible, je me suis mis à la poursuite de cette inconnue... pendant deux heures j'ai follement suivi sa voiture sans que la raison eût le moindre empire sur moi. Pourquoi agissais-je ainsi ? Que m'importe cette femme ? En quoi son nom et son adresse peuvent-ils m'intéresser ? Tout cela est bien étrange !... Que se passe-t-il donc en moi ?

Il resta un instant tout songeur.

—Eh bien, oui ! reprit-il, oui ! je veux savoir qui elle est, je veux la voir, je veux la connaître !

Alors il jeta les yeux autour de lui et à quelques pas, sur le trottoir, il aperçut un commissionnaire assis sur son crochets.

—Je vais interroger cette homme,

pensa-t-il ; il vit là tout le jour et doit connaître les habitants des maisons voisines, de cet hôtel surtout.

Il s'approcha du commissionnaire, lui glissa une pièce blanche dans la main et lui dit :

— Mon ami, vous pouvez me rendre un service.

— Si c'est possible je ne demande pas mieux.

— Vous occupez cette place depuis longtemps ?

— Depuis deux ans.

— En ce cas, vous connaissez parfaitement le quartier, je suppose ?

— Le quartier, oui.

— Et les habitants aussi, sans doute ?

— Peut-être bien.

— Dites moi alors qui habite cette hôtel.

En même temps Alexandre montrait du doigt la porte cochère derrière laquelle était disparue la princesse Swani.

Le commissionnaire se gratta la tête, regarda Alexandre et répondit :

— Je ne sais pas, monsieur.

— Quoi ! fit Alexandre tout désappointé, pas même si c'est un homme ou une femme, une famille, des Parisiens ou des étrangers ?

— Non, monsieur.

Les commissionnaires des coins de rues ne sont pas loquaces, c'est connu. Celui-ci l'était moins encore que ses congénères.

Alexandre eut beau l'interroger de toutes les façons, il ne put rien apprendre. C'était toujours la même réponse :

— Je ne sais pas !

Tout dépité de son insuccès, il allait quitter la place lorsque, sur l'autre trottoir en face de lui, il aperçut un boutiqueur, sur le seuil de sa porte, qui semblait l'examiner curieusement.

Il traversa rapidement la rue et s'adressant à ce personnage, lui dit :

— Pardon, monsieur, je suis étranger et en quête d'un renseignement. Je me suis adressé au commissionnaire voisin, mais il ne peut ou ne veut me satisfaire. Peut-être serais-je plus heureux avec vous.

Tout le monde sait que le boutiqueur parisien est à la fois curieux et obligeant.

— De quoi s'agit-il, monsieur ? demanda celui-ci.

— Je voudrais savoir qui demeure dans l'hôtel en face.

Le boutiqueur eut un sourire.

— C'est une dame, répondit-il, une dame étrangère et fort riche, dit-on.

— Vous savez comment elle se nomme ?

— Hélas, non ! ni moi, ni aucun voisin. Elle n'est connue dans le quartier que sous une appellation bizarre : Reine de nuit !

— Pourquoi ce nom ?

— Parce qu'elle ne se montre que le soir. Tout le jour l'hôtel semble comme abandonné ; puis lorsque vient la nuit, il s'y fait un grand mouvement, l'hôtel s'illumine, et l'on prétend que par l'avenue Gabriel s'introduisent de nombreux invités. Ce qu'il y a de certain, c'est que, des Champs-Élysées, on aperçoit la comme une fête nocturne.

— Mais, reprit Alexandre, cette dame, vous l'aurez vue sans doute ? Elle est jeune... belle ?

— Je suis désespéré de ne pouvoir répondre à aucune de vos questions. La personne qui demeure là ne sort jamais qu'en voiture, les traits cachés sous un voile épais et bien emmitouffée de fourrures. Je l'ai aperçue plusieurs fois à travers la glace de son coupé, mais je ne saurais dire si elle est belle ou laide, jeune ou vieille.

— Et les domestiques ne vous ont jamais rien appris de leur maîtresse ?

— Rien, monsieur. Ceux là sont des domestiques modèles. Ils sont si largement payés pour être discrets, paraît-il, que jusqu'à présent le mystère dont semble vouloir s'entourer la personne qu'ils servent n'a pas été dévoilé.

— C'est étrange, murmura Alexandre comme s'il se parlait à lui-même.

— Étrange, en effet ! murmura le boutiqueur.

Le prince Phasis ne l'écoutait plus, il songait à ce qu'il venait d'apprendre... à l'existence mystérieuse de cette femme, une étrangère !... à la démarche qu'elle venait d'accomplir chez les musiciens tziganes...

Toutes ces choses l'intriguèrent vivement et excitaient au plus haut point sa curiosité — mieux que sa curiosité même : une sorte d'intérêt passionné dont il ne se rendait pas compte.

Un instant, il eut le soupçon de la vérité.

— Si c'était Annika ! se dit-il, Annika toujours aimante, toujours fidèle... Annika voyageant à travers l'Europe à la recherche de son malheureux fiancé, du pauvre banni !

Mais cet espoir il n'osait s'y arrêter.

Quelle folie, comment admettre qu'Annika pût être seule à Paris, y vivant presque recluse, d'une existence bizarre, mystérieuse, cachant son nom et sa condition !

Cependant, il s'y attachait avec une certaine tenacité.

— Si j'osais, murmurerait-il, j'irais frapper à cette porte... elle s'ouvrirait devant moi, le premier domestique venu me

dirait le nom de sa maîtresse. Mais s'il me mentait ?... S'il refusait de me répondre ?... Eh bien je demanderais à la voir, à lui parler, et je saurais enfin...

Tout à coup il s'interrompit dans son monologue mental ; ses traits se contractèrent dans une expression de haine furieuse, son grand œil noir eut un éclair fulgurant, et, sans prendre congé de son interlocuteur, sans le remercier même, il bondit à travers la rue.

— Eh bien ! Eh bien ! fit le boutiqueur tout surpris il devient fou, ce jeune homme !

Fou ?... Non ! Mais il venait de voir apparaître un personnage qui, dans les dispositions d'esprit où se trouvait Alexandre Phasis, était bien de nature à lui faire perdre tout sang-froid et toute réserve.

XVII

C'était Salem qui, sortant de chez Marcelle, frappait à l'hôtel de la princesse Swani.

Alexandre Phasis, de nouveau, se trouvait en face de son assassin, de l'assassin de son père, du bandit qui s'était emparé de ses papiers de sa fortune, de son nom. Jusque-là il n'avait rien tenté contre lui, attendant patiemment l'heure propice de la vengeance. Mais cette fois une sorte de jalousie inconsciente l'envahissait tout entier et faisait taire toute prudence.

Salem chez son inconnue !... sous le nom de prince Phasis, sans doute ! Ah ! c'en était trop ! il ne pouvait se contenir plus longtemps.

Ainsi, une bouffée de jalousie était plus puissante que l'intérêt, plus puissante qu'un âpre désir de vengeance caressé depuis longtemps.

Avec ceci et cela il temporisait — pour arriver plus sûrement à son but se disait-il — il lui suffisait d'une minute de jalousie pour modifier tous ses plans, pour concevoir la pensée d'un châtiment immédiat.

C'est que toujours l'homme sera dominé par l'éternel féminin, c'est que la passion n'admet ni le raisonnement ni la patience.

Alexandre s'était donc précipité comme un furieux vers Salem.

Il arriva sur le trottoir la main levée et prête à frapper l'ex-bandit à la face, juste au moment où celui-ci heurtait le marteau de la porte cochère contre la plaque métallique. Mais à cet instant, et comme à la volée, une autre main l'arrêta dans son geste.

Alexandre se retourna subitement, la lèvre toute tremblante encore, l'œil courroucé d'une intervention qui paralysait sa volonté.

Il se trouva en présence d'un personnage aux cheveux grisonnants, cravaté de blanc, bien ganté et à la toilette irréprochable. A la boutonnière de son pardessus, brillait une rosette multicolore.

Ce personnage d'une main tenait son chapeau, saluant le prince, et de l'autre le bras d'Alexandre qu'il avait pour ainsi dire saisi au vol, et, tout souriant, il entraînait Phasis vers la chaussée. Celui-ci, stupéfié par cette audace, par ce sourire, par cette attitude polie, attendait que l'inconnu expliquât les motifs de son intervention.

Mais pendant ce temps, la porte cochère s'était ouverte et, entre les deux battants, était apparue une jeune et accorte femme de chambre qui, après avoir jeté un regard curieux vers le groupe composé d'Alexandre et du vieux monsieur, s'était inclinée devant Salem et l'avait précédé vers l'hôtel.

C'est alors seulement que l'inconnu, toujours saluant, toujours souriant, toujours tenant Alexandre par le bras, prit la parole :

— Si vous le permettez, prince Phasis, je vous donnerai un conseil que mon âge et ma qualité de Mingrélien autorisent, je crois :

— Souvenez-vous que la modération s'impose plus encore aux étrangers qu'aux Français et que dans votre situation la prudence est un devoir... et une force.

Et saluant Alexandre de la façon la plus courtoise, il fit deux pas vers l'hôtel.

Mais Phasis, qui allait l'arrêter pour le prier de s'expliquer plus clairement, voyant où il allait, changea aussitôt d'idée.

Cette rencontre bizarre du docteur mingrélien allait sans doute éclairer le mystère qui le préoccupait si vivement.

— C'est dans cet hôtel que vous allez ? lui demanda-t-il.

— Oui !

— Vous savez alors qui l'habite ?

— Certes ! fit le docteur reprenant ses façons souriantes.

— Eh bien, monsieur, dit vivement Alexandre, à votre conseil de tout à l'heure, dont je vous promets de tenir compte et même de conformer mes actions, ajoutez un service, bien précieux pour moi.

— Lequel ?

— Celui de me dire le nom de la personne qui habite cet hôtel.

— Vous tenez beaucoup à le savoir ?

— Beaucoup... plus que je ne saurais vous le dire.

— Eh bien, fit le docteur après un instant de réflexion, j'irai demain vous porter ce nom.

— Oui, s'écria Alexandre, vous savez où je demeure ?

— Parfaitement, et votre nom aussi... Alexandre Phasis, chaussée de la Muetta. C'est bien cela, n'est-ce pas ?

(A suivre)

Menaces d'excommunication

Contre les catholiques qui favoriseraient les adversaires des écoles catholiques

New-York, 17.—Le World publie une dépêche de Winnipeg dans laquelle il est dit :

Depuis le commencement de l'agitation en ce pays au sujet de la question des écoles catholiques, aucun événement n'a fait plus sensation que la déclaration de Mgr Langevin menaçant d'excommunication les catholiques qui appuieraient de leurs votes et de leur influence les adversaires des écoles catholiques au Manitoba.

Des catholiques distingués s'étaient prononcés en faveur du système d'écoles nationales, et la déclaration de l'évêque les a consternés.

On a cru d'abord que cette menace de Mgr Langevin n'était aucunement autorisée, mais hier on a appris positivement que l'action de l'archevêque était basée sur des instructions reçues directement de Rome.

Il a reçu, la semaine dernière, une lettre du Pape sur cette question. Cette lettre fait remarquer que les cas qui se sont produits aux Etats-Unis ne sont pas analogues à ceux qui se sont manifestés au Canada et particulièrement dans le Manitoba. Il est dit que les écoles catholiques ont été garanties par traité et par la constitution, tandis qu'aux Etats-Unis il n'existait aucune garantie de ce genre. Elle déclare en outre que les écoles catholiques appartiennent aux catholiques du Manitoba par droit de traité et affirme que les catholiques qui contiennent de supporter ceux qui veulent les priver de ce droit, ne feront plus partie de la communion de l'Eglise.

Mgr Langevin, en traitant cette question, a été très catégorique. Voici ses propres paroles :

« La hiérarchie de l'Eglise catholique s'est prononcée, et tous ceux qui ne suivent pas la hiérarchie ne sont pas catholiques. Je déclare comme évêque, et je fais cette déclaration avec une entière autorité, qu'un catholique qui ne se conforme pas à l'opinion de l'Eglise catholique sur la question des écoles, ne peut plus être considéré comme catholique. »

On dit qu'une réunion de dignitaires ecclésiastiques aura lieu à New-York afin d'aviser à ce qu'il y a à faire concernant la question des écoles du Manitoba.

A Manitoba on espère de l'aide de la part des catholiques américains, et quoi que la juridiction de Mgr Satolli ne s'étende pas jusqu'à Manitoba, les catholiques de cette province espèrent qu'il usera de son influence en leur faveur.

BELLE CAPTURE

Opérée par les détectives Walsh et Fleury

Les deux habiles détectives Walsh et Fleury, de cette ville, ont opéré, hier et aujourd'hui, une des plus importantes captures de ces derniers temps.

Depuis quelques mois, des vols ont été commis dans la vitrine de quelques bijoutiers, notamment chez M. Bowen, rue St-Paul, chez M. Leveillé, rue St-George, et chez M. Dobbin, dernièrement, rue Buade.

La police a eu ces trois affaires en mains ; mais on ne tarda pas à constater que la piste était des plus difficiles à suivre.

Walsh et Fleury ne se découragèrent pas, cependant, et après de constants efforts, un travail de géant et des prodiges d'habileté, ils donnèrent dans la bonne voie, et le public de Québec apprendra avec plaisir que quatre individus impliqués dans les vols chez M. Leveillé et chez M. Dobbin sont sous les verrous. Ce sont : le nommé Clermont, bien connu parmi les amateurs de la roue de fortune, arrêté comme receloir et Piquet, Bédard et Brousseau comme auteurs des vols.

Une grande partie des objets volés, des cannes, des bijoux de toutes sortes ont été retrouvés à divers endroits, notamment dans les latrines d'une maison de la rue St-Jean.

Evidemment la rafle n'est pas finie. Nous félicitons sincèrement nos deux agents de la sûreté pour le service qu'ils viennent de rendre à la population de Québec.

COUR CRIMINELLE

Ouverture du terme d'avril

Le procès Fortier

(De l'Evénement de mardi.)

Le terme d'avril de la Cour du Banc de la reine s'est ouvert ce matin sous la présidence de Son Honneur le juge Bossé. Les officiers de la cour sont : L'hon. C. A. E. Gagnon, shérif, MM. Jublar et Languedoc substitués du procureur-général, M. Duggan, greffier, Pralton, assistant-greffier, M. Bradley, traducteur, M. Bégin, assistant-shérif, M. Lepage, huissier-audencier.

M. le coroner Belleau était présent, aussi que M. le capitaine Bernier, le nouveau gouverneur de la prison.

Les journalistes ont pris possession de leur galerie que le procureur-général, le juge et le shérif ont mise à leur disposition.

M. E. Bureau, le populaire gouverneur du Palais de Justice a pris les mesures nécessaires pour que les reporters soient à leur aise. Notre reconnaissance à qui le droit.

Voici la liste des grands jurés : William Lee, chef ; A. Lortie, P. C. D'Auteuil, Jean Simard, Christophe Barry, A. A. Deschênes, P. J. Flanagan, J. B. Brousseau, J. O'Neil, Jean Pattoine, M. Rea, J. Binet, A. Couture, C. A. Bédard, J. Ritchie, J. Gauthier, J. J. Boyce, O. Gauthier, J. S. Butler, G. Rochette, C. Robitaille, J. West, C. Leclerc, J. Simpson, J. Gale.

Après l'assermentation, Son Honneur le juge explique aux grands jurés leurs devoirs, après quoi, on fait l'appel des petits jurés.

Les grands jurés se retirent ensuite dans leur salle de délibérations.

LE PROCES FORTIER

On appelle la cause de E. Fortier, accusé de faux. Voici les petits jurés : C. Blondeau, J. Gagnon, D. Carbonneau, G. Vaillé, C. Patry, P. Cantin, Z. Drollet, J. B. Simoneau, G. Fortin, E. Cantin, N. Simard, P. Gingras, J. Emond.

Les grands jurés rapportent un true bill contre W. A. C. Baldwin et contre P. Gingras.

M. P. Malouin est le premier témoin entendu dans la cause de Fortier dont les deux défenseurs sont MM. J. E. Bédard et C. Langelier. Le témoin produit et explique le dossier.

M. L. E. Couture est ensuite entendu et donne les explications sur un reçu et il déclare qu'il a subi plusieurs altérations.

La cour s'ajourne lorsque M. Bédard commence à transquestionner le témoin.

E. Fortier acquitté

(Audience de ce matin.)

Toute l'audience de ce matin, de la cour criminelle, a été occupée par les plaidoiries dans l'affaire de E. Fortier, accusé de faux. Le frère de l'accusé et un autre témoin du nom de Tremblay, ont juré que le reçu, objet de tout le litige, avait été fait par eux-mêmes.

M. C. Langelier a plaidé pour l'accusé et M. Languedoc pour la Couronne.

Conformément au discours du juge, le jury a rendu, sans sortir de la boîte, un verdict de non-coupable.

La cour s'est ensuite ajournée à cet après-midi pour le procès d'Albert Baron de Lévis, accusé d'avoir infligé des blessures graves à sa belle-sœur.

M. F. X. Lemieux, est son avocat. Le procès ne sera pas long.

Bulletin maritime

La goélette Marie-Laure, capitaine Latour, est échouée à Mille-Vaches.

Le nombre de goélettes et de petits bateaux qui sillonnent le fleuve augmente toujours. C'est la belle saison qui arrive.

Le fleuve est toujours en grande partie couvert de glaces. Ce sont les derniers vestiges de l'hiver qui disparaissent.

Monsieur de Laval

Mgr Laflamme, supérieur du Séminaire, vient de recevoir la note suivante qu'il nous prie de publier pour la plus grande gloire du vénérable fondateur de l'église de Québec.

« J'avais demandé avec instance à Mgr de Laval une grâce toute spéciale et de la plus haute importance pour plusieurs personnes auxquelles je m'intéresse particulièrement. Cette faveur m'a été accordée pendant la Semaine Sainte, et je m'empresse de vous en informer afin que vous puissiez le communiquer le fait au public, si vous le jugez à propos. »

Sage conseil

Prenez notre avis, débarrassez-vous de la bile avec la Purgation du Jour de J. B. Morin, parce qu'elle vous sauvera des faiblesses, vomissements et de diarrhée.

En vente, 10 cts la boîte, chez J. B. Morin et Cie, 161 rue St-Joseph, Québec.

La Chine et le Japon

Le traité de paix est signé

Londres, 16.—Le Globe, parlant des conditions au traité de paix que l'on dit avoir été signé par le représentant de la Chine et ceux du Japon à Shimoneski, hier, fait les observations suivantes : « Les clauses 2, 3, 4 et 6, dit-il, qui permettent au Japon de conserver les places qu'il a conquises, ainsi que le territoire situé à l'est de la rivière Lewo, éclatant par la même île Formose au Japon, et qui déterminent une alliance offensive et défensive entre le Japon et la Chine, sont simplement impossibles. L'Europe ajoute le Globe, ne consentira à aucune de ces conditions qui placent les ressources de la Chine sous le contrôle des Japonais. Une dépêche de Yokohama au même journal dit qu'on croit que la paix a été définitivement conclue à la séance de la commission de la paix hier. Les délégués chinois se préparent à partir pour leurs foyers. »

Washington, 16.—La nouvelle que le traité de paix entre la Chine et le Japon est signé, est confirmée par un câblegramme reçu, ce matin, de M. J. W. Foster, l'avisur des plénipotentiaires chinois.

Ce câblegramme est daté de Shimoneski du 15 avril et dit : « Tout est réglé d'une façon satisfaisante. Traité signé aujourd'hui. »

Le câblegramme ne donne pas de détails.

Vos voisins

Profitez de l'expérience de vos voisins qui se sont débarrassés du rhume, de la grippe, de la toux et de la bronchite avec quelques doses de ce remède merveilleux, le Baume Rhumal, sans suivre un régime spécial, sans se fatiguer l'estomac avec des drogues souvent nuisibles, et des tisanes débilantes. Une petite cuillerée toutes les trois heures a fait des miracles dans des cas vraiment désespérés. 25 cts le flacon, en vente partout, au Canada, aux Etats-Unis et à l'étranger.

Mère dénaturée

Elle tue son fils en lui brisant le crâne

Wrentham, Mass., 16.—La femme de John Hobbly a tué son petit garçon âgé de 7 ans, dimanche matin vers cinq heures, pendant qu'il était encore au lit.

A quatre heures le mari était parti pour son travail. Peu après son départ, elle s'en fut dans la cour, y pris une grosse pierre, puis retournant auprès de son enfant, elle lui mit la tête en marmelade.

Elle se rendit ensuite à l'endroit où travaillait son mari pour lui apprendre les détails de cette horrible affaire.

La femme Hobbly est âgée de 40 ans, et l'on croit qu'elle est folle.

Depuis quelque temps elle donne des signes d'aliénation mentale.

Il y a quelque temps, elle vivait séparée de son mari : mais tous deux avaient récemment repris la vie commune.

Sans rival

Le remède par excellence pour les personnes atteintes de consomption, le Baume Rhumal convient pour le traitement de toutes les affections de la gorge et des poumons. Il agit vite et paralyse le mal dans son développement. Tous ceux qui l'ont essayé en ont éprouvé les effets bienfaisants et le recommandent aux personnes atteintes de rhume, toux, grippe, bronchite, comme un remède sans rival.

25c dans toutes les pharmacies.

DECES

Collet.—Le 15 du courant, à St-Henri de Lévis, le docteur Charles A. O. Collet, de Lévis, à l'âge de 34 ans a été tué.

Chabot.—Le 15 courant, à l'âge de 78 ans, M. Joseph Chabot, ancien maçon.

Legaré.—Sieur François Legaré, âgé de 72 ans, ancien tanneur, est décédé à la résidence de son genre, à St-Sauveur, 166, rue Bayard.

Dupuis.—A Saint-Sauveur, à l'âge de 3 ans et 8 mois, Marie-Blanche-Céline, enfant de Napoléon Dupuis.

Portugais.—Le 16 courant, à St-Roch de Québec, est décédé à l'âge de 70 ans, sieur Pierre Basylia dit Portugais, chasseur.

Huot.—A Montréal, le 10 avril, à l'âge de 58 ans, dame Arthémise Hamel, épouse de sieur Pierre Gabriel Huot. Elle était autrefois de Québec.

Buis.—A St-Pierre, rivière du Sud, le 9 courant, dame Marguerite Blanchet, épouse de sieur Gaspard Buis.

La défunte était nièce de feu nos Seigneurs les Archevêques Blanchet.

Joly.—A St-Sauveur, le 12 courant, à l'âge de 7 ans est décédé Olivia, enfant de sieur David Joly, cordonnier.

Villeneuve.—Le 12 du courant, à l'âge de 53 ans et 9 jours, M. Elzéar Villeneuve, employé civil, suisse à l'église St-Roch et membre de la Société Protectrice et Secourable des Ouvriers.

Fiset.—Le 12 du courant, à l'âge de 42 ans, Dlle Alvine Fiset.

Drouin.—Au faubourg St-Jean est décédé, le 13 du courant, à l'âge de 62 ans et trois mois, sieur Pierre Drouin, menuisier, époux de Adeline Mailloux.

Méthot.—A St-Nicolas, le 13 avril 1885, à l'âge de 70 ans, malame Marguerite Robergo, épouse de M. François Méthot.

Tourangeau.—A Montréal, le 14 du courant, à l'âge de cinquante ans, Dame Malvina Routhier, épouse de feu Flavien Tourangeau, typographe, autrefois de Québec.